VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 20 JANVIER 1914 NUMERO 36

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Télephones - - Garry 4264-42 65

CONTRE LA BUVETTE

La Législature a rejeté la motion de M. Baird demandant de soumettre à un referendum la question de l'abolition de la buvette dans le Manitoba.

Au premier abord, ce vote semblerait une défaite pour les partisans de la tempérance. Il en est tout autrement si l'on étudie les arguments apportés par le premier ministre dans son opposition à la motion Baird et à l'appui de l'amendement que vota la majorité.

M. Baird, s'appuyant sur une requête couverte de très nombreuses signatures il y a deux ans, demandait qu'on permît au peuple de se prononcer pour ou contre l'abolition de la buvette, plus rigoureusement contre l'habitude de la "traite". Selon M. Baird la disparition de la coutume de la "traite" ferait un grand pas à la tempérance.

Le premier ministre qui, dit-on, est personnellement un prohibitionniste convaincu, a vigoureusement combattu cette proposition de soumettre à un referendum la question du maintien ou de l'abolition de la buvette. Il y voit beaucoup de dangers et peu de bons résultats à espérer. Que le peuple se prononce dans un sens ou dans l'autre, ce sera pour la législature un ordre auquel elle devra se soumettre. Si l'abolition est décrétée, très bien; mais si elle ne l'est pas, si les partisans de la buvette triomphent, la situation se complique. Car, disait le premier ministre, il ne faut pas oublier qu'actuellement nous sommes sous le régime de l'option locale. Cette loi permet à un district d'établir la prohibition. Que le reste de la province y soit opposé, cela ne fait rien. Les résidents de chaque district sont maîtres chez eux. Ce système de l'option locale est excellent. Les résultats obtenus aux États-Unis et dans l'Ontario le prouvent. D'année en année, il permet d'agrandir, d'étendre le champ de la prohibition. Et c'est à la prohibition complète que tend le système actuel.

D'aucuns pourront différer d'opinion avec le premier-ministre et croire plus efficaces d'autres systèmes de lutte contre les ravages de l'alcool. Et peut-être n'auront-ils pas tort.

Ce qu'il importe de retenir du débat de la semaine dernière, c'est que nul n'a osé prendre la défense de l'alcool et que tous, sincèrement ou non, se sont prononcés en faveur de la tempérance.

C'est un signe des temps et qui démontre l'ampleur, la vigueur conquérante et irrésistible de la lutte contre l'alcool.

Déjà des districts entiers de la province de Québec ont été enlevés de haute lutte à l'intempérance. Les dernières élections municipales dans l'Ontario ont implanté la prohibition dans quinze nouveaux districts. A Regina s'organise actuellement un grand ralliement des adversaires de la buvette. Tous ces efforts locaux se renforcent mutuellement. Chaque triomphe d'un de ces groupes constitue pour les autres groupes un encouragement à lutter plus fermement.

Le plus tôt se généralisera la lutte contre l'alcool, le plus tôt nous serons débarrassés de ce fléau. Le succès définitif dépend d'une lutte de tous les jours, d'une longue préparation, d'une éducation constante du peuple.

L'AGE DES PATRIARCHES

Sait-on réellement l'âge que vécurent nos premiers parents, ces patriarches vénérables, premiers témoins de la munificence de la grandeur divine, comme aussi de sa juste et visible colère.

Beaucoup d'esprits raillent sans beaucoup d'à-propos d'ailleurs, cette "d'après eux" prétendue longévitée des premiers hommes. Il n'y aurait rien de mieux que de renvoyer ces prétendus esprits cultivés, sans doute très forts, à une étude plus raisonnée du sujet.

Voici, tiré de l'histoire universelle de l'Eglise Catholique, tome I, par Rohlbacher, de quoi fournir une réponse à ces fameux intellects.

Mais ces années des patriarches, étaient-ce bien des années comme les nôtres? N'étaient-ce pas de simples trimestres, ou plutôt des années d'une lunaison? On l'a dit dans des livres et dans des journaux et les doctes écrivains qui l'y ont dit témoignent une superbe pitié pour le chrétien vulgaire qui croit que les années des patriarches étaient des années. Ces années ne vont donc être que des lunes. Bon!

Sur ce pied, les neuf cent trente ans, les neuf cent douze, les neuf cent soixante-neuf, les neuf cents cinquante, les six cents, les quatre cents soixante-quatre, les cent soixante-quinze que l'Ecriture dit que vécurent Adam, Seth, Mathusalem, Noé, Sem, Hébes, Abraham, se réduiront à la mesure plus raisonnable de soixante-dix-sept, soixante-seize, quatre-vingt, soixante-dix-neuf, cinquante, trente-neuf et quatorze avec quelques mois en plus ou en moins.

Sans doute il n'y a dans ces âges rien d'extraordinaire. Ce qui l'est un peu, c'est qu'Abraham soit dit mort dans une heureuse vieillesse, lui qui en vécut que cent soixante-quinze lunaisons, en tout quatorze ans et sept mois. Ce qui l'est encore plus, c'est que quand il entendit Dieu lui promettre à l'âge de cent ans, que, cette année-là même, sa femme, Sara, qui en avait quatre-vingt-dix, lui donnerait un fils, il se mit à rire aussi bien qu'elle, de se voir père et mère si vieux, ils devaient rire plutôt de se voir père et mère si jeunes, car lui n'avait encore que huit ans et quatre mois, et elle sept ans et demi. Ce qui ne paraîtra pas moins plaisant, c'est que Enos, Caenan, Malabel, Hébes, Phaleg, Nachor, qui, dans l'hébreu, sont dit avoir engendré à l'âge de quatre-vingt-dix, de septante, de soixante-cinq, de trente-quatre, de trente, de vingt-neuf ans, auront eu des enfants à l'âge de sept ans et demie, de cinq ans et dix mois, de cinq ans et cinq mois, de deux ans et dix mois, et même de deux ans et cinq mois. Et comme à une époque où l'on convient que les années des hébreux étaient semblables aux nôtres, la mère des Machabées rappelle au plus jeune de ses fils qu'elle l'avait allaité pendant trois ans, il faudra conclure que ces graves personnages, tels que nous aimons à nous représenter les anciens patriarches avaient des fils et des filles avant qu'ils fussent eux-mêmes sevrés. Ce n'est pas tout. Adam qui, suivant le texte original, engendra Seth à cent trente ans, l'aura engendré à dix ans dix mois. Mais avant la naissance de Seth, Caïn avait tué Abel, quand il commit ce meurtre, il faut supposer à Caïn au moins vingt ou trente ans. Il sera donc né vingt ou trente ans avant Seth, par conséquent une dizaine d'années pour le moins avant son père.

Voilà ce que disent implicitement les doctes railleurs du vulgaire Chrétien.

Encore une réflexion: il est que le déluge commença l'année six cent de Noé, le dix-septième jour du second mois et qu'il finit l'an six cent un (de Noé) le vingt-sept du second mois. Ce sera donc une lunaison, plus dix jours. Mais, dans cette quarantaine, nous verrons d'abord tomber la pluie pendant quarante jours et quarante nuits; puis les eaux couvrant la terre pendant cent cinquante jours; puis ces eaux commençant à baisser jusqu'au vingt-sept du septième mois où l'arche reposait sur le mont Ararat: puis quarante jours après lesquels Noé lâcha le corbeau; puis trois fois sept jours où il envoya la colombe à trois reprises; puis Noé attendant encore quelque temps, et pour découvrir l'arche le premier jour du premier mois de l'année six cent un, et pour en sortir finalement le vingt-sept du second mois. Comment renfermer tout cela dans une lune? Je n'y vois qu'un moyen, c'est de dire que les lunes d'alors étaient aussi longues que les années d'à présent.

Nous avons vu citer, à l'appui de cette chronologie rapetissée, deux savants justement célèbres; et ces mêmes savants reconnaissent avec tout le monde que les années des patriarches étaient ce que tout le monde appelle des années. (1- (Bochaert, en son Phaleg: Michaëlis en sa traduction allemande de la Genèse.) Au reste les traditions de tous les peuples sont d'accord avec Moïse sur la longue vie des premiers hommes.

Celui de tous les mortels qui vécut le plus longtemps fut Mathusalem. Il ne mourut qu'à l'âge de neuf cent soixante-neuf ans et en l'année même du déluge. Suivant l'hébreu, la Vulgate et le Samaritain, il a vécu deux cents quarante-trois ans avec Adam, trois cents cinquante-cinq avec Seth, trois cents avec Hénoch, six cents avec Noé, et cent avec ses trois fils. Ainsi, entre Adam, père du premier monde, et Noé, père du second, il n'y a qu'une personne d'intermédiaire. Quelle facilité pour l'histoire et la religion primitive de passer sans altération d'un monde à l'autre.

Lorrain.

TEMOIGNAGE NON EQUIVOQUE

Le discours programme du Grand Maître des Orangistes prononcé à Fredericton, le 29 mai 1912, et dont nous trouvons le texte complet dans *The Sentinel* du 6 juin 1912, contient le passage suivant, que nous traduisons:

Il y a quelques cinq ou six ans, les Grandes Loges Provinciales de l'Ontario, Est et Ouest, persuadées que "l'Orange Association" s'était assez longtemps tenue sur la défensive, et qu'il fallait prendre pour l'avenir une attitude carrément agressive, constitua un Comité d'instruction (Legislation Committee) pour chaque district. Tout de suite les comités se combinèrent en un seul, qui mena avec ensemble la plus active et la plus fructueuse campagne. Ayant été en relation, dès le début, avec ce comité, je puis assurer à cette Grande Loge que "l'Orange Association" en en constituant les cadres a pris l'initiative la plus hardie dont elle ait fait preuve depuis nombre d'années et que la besogne qu'il a faite a puissamment contribué à mettre fin aux abus qui s'étaient glissées dans l'application des lois scolaires en Ontaro. Son action a évidemment empêché de nouvelles concessions aux écoles séparées. Il a découvert de graves violations de la Loi des Ecoles publiques, et dénoncé un état de choses des plus inquiétants et gros de dangers pour l'avenir de l'Ontario, considéré jusqu'ici comme le boulevard du protestantisme et des institutions britanniques au Canada. Je veux parler de ce qu'en Ontario l'on nomme Système d'écoles bilingues. Une enquête poursuivie par notre comité établit fortement que, à l'encontre de toute loi ou ordonnance, mais lentement et sûrement, l'usage de la langue française en cette province anglaise était en train de détrôner la langue mère comme langue d'enseignement dans les écoles, publiques et séparées. A la suite de nos reproductions auprès du gouvernement, une enquête générale fut décidée, et le rapport du Commissaire confirma non seulement les plaintes du Comité, mais révéla une situation pire encore.

La déclaration du gouvernement au sujet de ce rapport permet assez peu de douter d'une restauration complète, à brève échéance, de l'anglais comme seule langue non seulement de l'enseignement, mais aussi de communication dans les écoles primaires de cette province. Il nous est agréable d'admettre que chaque fois que notre comité a pu faire la preuve le gouvernement s'est empressé d'y rémédier.

Je suis heureux de faire remarquer qu'à notre dernière réunion, notre Grande Loge a reconnu les éminents services du comité, et y a nommé quelques membres comme représentants attitrés de ce corps important. Je recommande le maintien de cette représentation et qu'une aide substantielle soit accordée qui soutienne sa très importante besogne.

LA VAGUE MONTE

Le gouvernement fédéral vient de publier de nouvelles statistiques de l'immigration au Canada en 1913.

D'avril à décembre, nous avons reçu 350,521 immigrants dont 134,317 des Iles Britanniques, 90,540 des Etats-Unis et 125,664 des autres pays. Durant la période correspondante de 1912, nous avions reçu 334,083 immigrants dont 127,875 des Iles Britanniques, 113,798 des Etats-Unis et 92,410, des autres pays. Il y a donc eu une augmentation de cinq pour cent.

Du 1er janvier 1913 au 1er janvier 1914, l'immigration totale a atteint le chiffre de 418,870 dont 156,984 des Iles Britaniques, 115,751 des Etats-Unis et 146,135 des autres pays. L'année précédente, l'immigration avait atteint le chiffre de 395,804. L'élément britannique comptait pour 145,859, l'élément étranger 109,802. L'augmentation en 1913 a été de six pour cent.

* * *

La marche ascendante de l'immigration se continue. Et c'est l'élément le plus étranger à notre pays qui constitue l'augmentation. Selon la statistique officielle 1913 a vu une augmentation totale de 23,000. Le contingent britannique n'a vu ses rangs accroître que maigrement tandis que le contingent américain subissait une forte dépression. Par contre le contingent cosmopolite a fait un bond prodigieux de quarante pour cent.

LE MILITARISME

Ce n'est pas sans raison que beaucoup déplorent et combattent la course aux armements et s'efforcent d'enrayer la fièvre militaire qui pousse toutes les nations à de folles dépenses et à des guerres où s'entretueront des peuples entiers. Parce que les guerres modernes sont plus brèves, parce que la victoire favorise tôt l'un des combattants, il ne faut pas croire qu'elles sont moins sanglantes que les guerres des siècles précédents et font moins de victimes. La dernière guerre balkanique est là pour détromper ceux qui le croirait.

La Bulgarie vient de publier un recensement de la population des territoires acquis durant la guerre contre la Turquie. L'élément mâle n'y existe presque plus. Ainsi, dans la partie de la Macédoine accordée à la Bulgarie, le nombre des hommes a été réduit de 175,000 à 12,500. Dans la Thrace bulgarienne, des 494,000 que contenait cette province avant la guerre, il n'en reste plus que 225,000. Mais c'est le district de Mustapha Pasha qui a été le plus éprouvé. A peine 4,000 hommes sur un total de 33,000 ont échappé à la destruction.

Ce sont là les pertes en vies humaines. Elles sont fabuleuses. Il faudra à ces pays des générations pour refaire leurs rangs. Mais la folie humaine est telle que cette terrible leçon ne sera guère profitable aux autres peuples. Sous la poussé des constructeurs de canons, d'engins de destruction de tous genres, les gouvernants continueront à préparer les peuples à s'entr'égorger.

ALMANACH FRANCAIS

Le prix de l'Almanach Francais de l'Ouest Canadien est de dix sous. Cela ne comprend pas le prix de l'expédition. Pour le recevoir par la poste il faut ajouter quatre sous, frais de port.

L'ENSEIGNEMENT BILINGUE EN IRLANDE. EN ECOSSE ET AU PAYS DE GALLES

M. Robert F. Phalen, rédacteur au Casket, *dont nous reproduisions dernièrement d'excellents articles sur la question des races au Canada, au point de vue catholique, vient de publier dans le* Devoir *un article sur l'enseignement bilingue dans l'Irlande, l'Ecosse et le pays de Galles. Il montre les progrès en Irlande de la renaissance gaëlique que favorisent les plus hauts dignitaires de l'Eglise catholique.*

L'Université a rendu obligatoire l'étude du gaëlique et le futur parlement de l'Irlande pourra exiger des employés publics la connaissance du vieil idiome irlandais et en faire une langue officielle.

En Ecosse et aux Galles la même lutte se poursuit et l'on y déclare nuisible au progrès intellectuel des enfants l'usage à l'école d'une langue autre que le parler maternel.

Au directeur du *Devoir*,
Monsieur,

Les Irlandais-Canadiens ne peuvent manquer de s'intéresser aux paroles suivantes du cardinal Logue, reproduites par *America*, —la revue, hebdomadaire bien connue que les Jésuites publient à New-York,—dans son sommaire des nouvelles de la semaine qui s'est terminée le 7 septembre 1912:

"A l'ouverture d'un nouveau collège irlandais à Omeath, comté de Louth, le cardinal Logue a fait l'éloge de la Ligue Gaélique pour l'essor qu'elle a donné à la résurrection du gaélique *et par conséquent au maintien des meilleures traditions de la race.* (Les italiques sont de moi, comme pour ce qui suit). Il a dit:

"La réunion de plusieurs étudiants irlandais sous la direction d'instituteurs capables rallumera ici, comme dans les autres districts où l'on a établi des collèges gaéliques, les feux mourants du langage gaélique: *mais la méthode la plus effective de l'enseigner sera la conversation, et il a recommandé, à l'égal d'un devoir saint, aux parlant-irlandais de son diocèse, de faire du gaélique, en autant que possible, leur seule langue de communication dans la vie de famille.*"

Dans le même article, *América* dit:

"Mgr O'Donnell, de Raphoe, parlant le même jour au "Four Masters' Training College", de Letterkenny, a déclaré que non seulement Donegal, *mais toute l'Irlande devrait conserver les traditions de Columcille dans la langue qu'il parlait.* Dans sa double situation, l'Irlande devrait avoir à elle deux grands langages, l'un pour traduire son propre esprit, l'autre pour se joindre à l'harmonie des colonies et des races de langue anglaise. *Ses maisons, ses écoles, ses églises devraient être bilingues et chaque instituteur d'Irlande devrait posséder un certificat de capacité à enseigner le gaélique,* surtout aujourd'hui que les nombreux collèges gaéliques lui en donnent la facilité."

Ces déclarations ne doivent pas être traitées à la légère. Elles démontrent suffisamment que le bilinguisme n'est pas une idée locale, provinciale ou de section, prônée par les Canadiens-français seulement, mais une idée reconnue et supportée par des hommes éminents et qui font autorité dans d'autres parties de l'Empire.

Mais ces déclarations ne sont pas le seul apport de l'Irlande à la question bilingue. Si votre patience et l'espace que vous pouvez me donner le permettent, je puis vous en dire beaucoup plus long.

Personne, chez les Irlandais, et probablement chez les Français, n'ignore l'énorme pression exercée depuis des siècles pour faire disparaître la langue et la nationalité irlandaises. Je n'ai pas besoin de vous raconter cette histoire si longue et si triste,—histoire qui n'en est pas moins fière et héroïque.

Mme Alice Stopford Green, veuve de l'historien anglais John Richard Green (Irlandaise, mais non catholique), dit dans son livre, *La Nationalité Irlandaise*, à la page 247:

"Leurs fils n'apprirent plus l'irlandais, n'entendirent plus ni les chansons ni les récits du passé... L'archevêque Whately proposa de se servir des nouvelles écoles nationales pour rendre cette destruction systématique et pour mettre fin aux traditions nationales. *On donna un maître qui ne savait que l'Anglais à l'enfant qui ne connaissait que l'irlandais.* Son livre d'histoire ne mentionna l'Irlande que deux fois: d'abord comme pays conquis par Henri II, puis comme pays réduit au rang de province anglaise à l'Union. La citation: "Ceci est mon propre pays, ma terre natale", fut biffée du livre de lecture comme pernicieuse et l'on enseigna à l'enfant irlandais à remercier Dieu de l'avoir fait "enfant anglais heureux".

Permettez-moi d'exprimer l'espoir que les Irlandais qui conviennent avec cet historien que c'était une iniquité de donner à l'enfant qui ne savait que l'irlandais un maître qui ne connaissait que l'anglais, n'oseront défendre de ce côté-ci de l'Atlantique le projet de donner à l'enfant qui ne sait que le français un maître qui ne connaît que l'anglais.

* * *

En voici assez quant au côté historique du bilinguisme en Irlande. Quelle est maintenant la position du bilinguisme en Irlande et comment est-elle venue à exister?

Dans le "Stateman's Year Book", de 1911, à la page 12, je trouve ce qui suit:

"En 1901, en Irlande, on trouvait 20,952 personnes qui ne parlaient que l'irlandais et 620,189 personnes qui parlaient l'irlandais et l'anglais."

Il y a là de quoi faire méditer les Irlandais, s'il y en a qui croient que la conservation de leur langue n'a eu aucune part à la noble résistance de l'Irlande contre la dénationalisation et la perversion religieuse. Pensez-y un instant: Voici une langue qui, pendant des siècles, a été entièrement réléguée dans la chaumière du paysan; une littérature ensevelie dans un oubli profond; ses adhérents appauvris, ruinés, rendus ignorants, sous la pression d'un pouvoir civil qui avait à sa disposition toute l'armée des forces coercives et oppressives. Cependant, ce peuple s'est cramponné à sa langue. Quel Irlandais osera dire que cette langue n'a pas été une aide efficace de la résistance à la pression religieuse, directe et indirecte?

Eh bien, il y a vingt ans, un mouvement patriotique a commencé en Irlande pour la résurrection de la langue irlandaise. Me permettez-vous, Monsieur, de raconter, aussi brièvement que possible, les mesures prises et les progrès faits depuis ce temps et d'exposer la situation actuelle comme je la comprends? Les faits que je désire raconter ne peuvent manquer, je crois, d'intéresser au plus haut degré beaucoup de personnes qui sont témoins en ce moment d'une discussion sur le bilinguisme au Canada.

En l'année 1893, la Ligue Gaélique se forma dans le but officiel:

1o De préserver l'irlandais comme langue nationale de l'Irlande, et d'en étendre l'usage comme langue parlée.

2o D'étudier et de publier la littérature irlandaise actuellement existante et de cultiver la littérature moderne en irlandais.

Le Dr Douglas Hyde à qui, entre autres, revient le crédit du progrès actuel fait par la langue gaélique, dit, dans son article sur la "Littérature Irlandaise" dans "The Catholic Encyclopedia", volume VIII, page 213:

"A cette époque, la plupart des hommes instruits, regardaient la langue irlandaise comme un objet d'étude seulement, comme une langue morte, n'ayant aucun rapport immédiat ou nécessaire avec le pays habité par le peuple qui lui a donné naissance... L'état de stagnation intellectuelle était tel en Irlande, à cette époque, que l'on pourrait dire avec sûreté qu'il n'y avait pas plus alors que quelques centaines de personnes, s'il y en avait autant, qui pouvaient lire ou écrire en irlandais."

On pourrait dire, je crois, que l'article du Dr Hyde parle de la situation aux premiers jours de 1910. En peu de mots, voici ce qu'elle était alors:

(1) Le mouvement était devenu général.

(2) Des centaines de livres avaient été publiés et l'on enseignait à plusieurs milliers de personnes à les lire.

(3) On publiait un journal hebdomadaire et un journal mensuel.

(4) Il y avait 494 branches affiliées de la langue gaélique en Irlande, 22 en Ecosse, 11 en Angleterre et quelques autres en Europe et en Amérique.

(5) La Ligue avait 9 organisateurs et 122 professeurs de district.

(6) Elle possédait 6 collèges où était enseigné l'irlandais, dont quatre à deux cours par année et six semaines chacun, les deux autres ouverts durant l'hiver.

(7) De tous côtés se mettaient en évidence des grammairiens, des historiens, des romanciers et des écrivains divers dont le Dr Hyde mentionne les plus éminents.

Mais le point le plus intéressant de ce renouveau de la langue, c'est peut-être qu'elle a sauvé de l'oubli l'histoire, le folklore et les traditions nationales, ensevelies depuis des siècles dans les musées et les bibliothèques. La publication des oeuvres anciennes va son train rapidement. Les plus belles poésies, éparses dans les manuscrits ou dans la mémoire populaire, réapparaissent dans les plus jolis volumes.

Les journaux d'Irlande apportent quelque attention au gaélique. Mais l'enseignement de ce dialecte dans les écoles est encore ce qu'il y a de plus important. Le Dr Hyde dit:

"En 1908-09, sur 11,332 élèves qui ont suivi les divers cours d'après le système scolaire intermédiaire, ou secondaire, 6,085 ont choisi le gaélique comme l'un de leurs sujets d'étude. On enseigne aussi cette langue, d'une manière plus ou moins satisfaisante, dans 3,047 écoles primaires publiques sur un nombre total de 8,538. L'école où l'on étudie l'irlandais sous le docteur Bergin donne un enseignement universitaire plus avancé dans la philologie comparée, la phonologie, la grammaire comparée et la lecture des vieux manuscrits sur vélin. 30 élèves ont suivi ses cours en 1908-09. Son journal, "Eiru", et ses "Anecdota Hibernia" sont connus de tous les savants celtes."

Qu'ont fait les prêtres d'Irlande à ce sujet? Dans la liste que fournit le Dr Hyde des nouveaux auteurs irlandais, la plupart des noms sont ceux des prêtres.

Dans le "Irish Catholic" (Dublin), du 6 déc. 1913, le R. P. Charles Plater, S.J., publie un article intitulé: "Le Clergé et l'Action sociale en Irlande", dans lequel il dit:

"Les étrangers apprécient rarement le but de la Ligue Gaélique comme force sociale; ils sont portés à la considérer comme une vaine tentative de ressusciter une langue maternelle qui s'en va. C'est comme question de fait, un correctif dont on a beaucoup besoin contre certaines forces anti-sociales qui menacent la vie en Irlande, cela rappelle au peuple ses splendides traditions artistiques et littéraires. Ses demeures en sont éclairées et les esprits sont tirés de ce découragement auquel des siècles d'oppression les avaient réduits. C'est une force éducatrice beaucoup plus vraie que bien des institutions qui prétendent enseigner.

"*Ici encore les prêtres furent le ressort principal de ce mouvement,* bien qu'ils n'en aient pas pris l'initiative. Le Dr Douglas Hyde, président de la Ligue Gaélique, s'est exprimé avec beaucoup d'enthousiasme, devant votre humble serviteur, sur la coopération cordiale et généreuse du clergé catholique au travail de la Ligue."

Au mois de mai 1910, nous voyons le Dr Hyde demander aux directeurs de l'Université Nationale d'Irlande de rendre obligatoire, en 1913, l'étude du gaélique pour quiconque subirait des examens d'immatriculation. L'affaire fut renvoyée devant le bureau des Etudes. Le 1er juin, ce bureau se réunit. Plusieurs messieurs qui, auparavant, ne voulaient pas rendre obligatoire l'étude du gaéli-

(*A suivre sur la page 2*)

(Suite de la page 1)

que, dirent-ils, comme les directeurs l'avaient rendue obligatoire aux "gradués", ils devraient aussi faire de même pour les examens d'immatriculation. Par conséquent on adopta la motion du Dr Hyde. L'importance de cette décision repose sur le fait que la plupart des conseils de comté avaient apporté leur soutien financier à l'Université, à la condition qu'elle rendit obligatoire l'étude de l'irlandais, fait qui démontre bien le sentiment général du pays; et, que deuxièmement, on enseignera efficacement le gaélique dans les écoles primaires et secondaires puisqu'il est nécessaire pour mériter les bourses de l'Université.

En décembre 1913, on annonçait que, dans 131 écoles, l'enseignement complet était donné en irlandais tout aussi bien qu'en anglais.

* * *

De quelle façon les hommes publics de l'Irlande envisagent-ils le mouvement?

S'adressant aux membres de la University College Historical Society, en décembre 1911, M. John Dillon, député au parlement, l'un des plus vieux et des plus grands politiques de l'Irlande, déclarait qu'il avait confiance dans le travail de la Ligue Gaélique et dans celui d'hommes comme Douglas Hyde.

Quelles sont les demandes faites par la Ligue Gaélique, et qu'attend-elle?

En juillet 1912, eurent lieu, à Dublin, les Oireachtas et le Carnaval Gaélique annuels. Il y eut 850 entrées de concours pour la composition en gaélique, l'élocution, la conversation, le récit historique, la musique et la chanson. Trois pièces originales et un opéra en gaélique furent joués.

La théorie du Dr Hyde, *que le gaélique devrait être enseigné dans toutes les écoles primaires* et être traité sur le même pied que les autres matières et qu'il devrait être rendu obligatoire dans les écoles normales, a été approuvée par un vote unanime. Des résolutions ont été adoptées disant que le parlement irlandais, qui s'ouvrira bientôt, devrait favoriser la langue irlandaise et faire en sorte que la connaissance en soit obligatoire pour tous les candidats aux fonctions officielles.

Ceci indique que, quand l'Irlandais se met en mouvement, il ne 1912, la corporation de la ville de s'arrête pas à mi-chemin. En mai Dublin conférait le droit de cité au chanoine Peter O'Leary et au Dr Kuno Meyer pour les services qu'ils avaient rendu à la langue irlandaise. Le Dr Meyer dit que le riche héritage d'une grande littérature et les souvenirs communs uniraient la nation plus fermement que les lois.

En août 1912, Mgr O'Dyer, de Limerick, défendit l'action du conseil de comté de Limerick et des autres, en plaçant leurs bourses à l'Université Nationale seulement et en faisant de l'enseignement de l'irlandais pendant tout le cours universitaire une condition nécessaire de leur octroi.

En novembre 1912, la Ligue Gaélique annonça une augmentation considérable dans le nombre des assistants à ses collèges d'été, sur les côtes sud, ouest et nord et en marquant un progrès dans les écoles primaires.

Je puis faire remarquer ici qu'un amendement au bill du Home Rule défendant au nouveau parlement irlandais de faire de l'irlandais la langue officielle ou d'en rendre la connaissance obligatoire pour les fonctionnaires publics, *a été rejeté.*

En février 1912, le Dr Hyde, en annonçant que l'année précédente 1,100 étudiants avaient suivi des cours d'études avancés dans les collèges gaéliques, disait:

"Nous voulons une Irlande pensant par elle-même, parlant sa propre langue, écrivant ses livres, chantant ses chansons, composant sa musique, jouant ses jeux, tissant ses habits, faisant ses souliers se tenant fermement sur ses jambes et ne sortant de ses rivages pour rien que ce qu'elle peut se procurer chez elle."

En 1913, le nombre des collèges gaéliques d'été avait augmenté jusqu'à 14, et il y avait une nombreuse assistance d'élèves et de professeurs de toutes les parties de l'Irlande et plusieurs du continent. Un nouveau collège gaélique vient de s'ouvrir à Dublin—c'est le deuxième dans cette ville.

En octobre dernier, un monument commémoratif a été élevé au fameux historien irlandais Geoffrey Keating, prêtre, savant et confesseur de la foi, qui, dans une caverne de montagnes de Galtée, écrivit en irlandais sa grande histoire de l'Irlande, qui a été rééditée récemment par la Ligue Gaélique. A cette occasion, le Rév. Dr Power, de l'University College, de Cork, et le Rév. Dr Sheehan, de l'Université de Maynooth, ont parlé en irlandais et en anglais.

Parlant du Révérend Père Keating, je me rappelle un autre historien de l'Irlande, l'abbé M. Geohegan, un exilé irlandais, qui écrivit la meilleure histoire de l'Irlande qui existe—même jusqu'à ce jour—*à Paris et en français.* Il était chapelain de la brigade irlandaise dans les guerres de Louis XIV.

Aucun Irlandais ne peut oublier que dans les longs siècles pendant lesquels leur langue et leur religion étaient proscrites en Irlande, la France donna aux jeunes gens d'Irlande qui pouvaient déjouer la vigilance des gouvernants anglais, un bon accueil et une éducation catholique. La langue française n'avait pas de critiques ni d'adversaires irlandais dans ces sombres jours.

Mme Green dit: "Un nouvel esprit de dignité, d'intelligence et de devoir public a suivi l'oeuvre de la Ligue Gaélique; il a pénétré le catholique et le protestant, le landlord et le paysan." ("*Irish Nationality*", page 248.-

* * *

Maintenant, Monsieur, il ne me reste plus que peu d'espace, s'il m'en reste, pour le bilinguisme dans la pays de Galles et en Ecosse.

"The Statesman's Year Book" de 1911, page 12, dit qu'en 1901, dans le Pays de Galles et de Mommonthshire, 280,905 personnes, de 3 ans et plus, parlent le gallois seulement, et 648,919 parlent le gallois et l'anglais. Ainsi, 929,824 personnes, ou 46 pour cent de la population totale, parlent le gallois. Le Pays de Galles est considéré depuis plus de 600 ans comme une partie solide des possessions britanniques; et nous n'entendons rien dire des dangers du bilinguisme dans cette région, ni des objections qu'il soulève, que je sache. Le chancelier Lloyd George serait fâché, j'en suis sûr, d'entendre dire que le Roi possède un dominion plus loyal ou plus utile que le Pays de Galles, ou que la connaissance de leur ancienne langue rend plus mauvais sujets les habitants de ce pays.

Je ne connais aucune disposition spéciale pour l'enseignement du gallois dans les écoles. J'espère que ces facilités existent, car quand un peuple aime assez sa langue pour la conserver à travers les âges, il est certain que selon les principes communs aux gouvernements civilisés, il doit avoir l'aide nécessaire pour apprendre à la connaître bien et grammaticalement.

Pour en venir à l'ancien royaume d'Ecosse, que nos amis les Ecossais appellent plaisamment la plus grande partie de la Grande-Bretagne, "The Statesman's Year Book" de 1911 dit qu'en 1901, 28,106 personnes de 3 ans et plus parlaient le gaélique écossais seulement, et 202,700 parlaient le gaélique et l'anglais.

Il existe maintenant un mouvement en faveur du gaélique écossais, et on désire qu'il soit enseigné dans les écoles. Dans le *Northern Chronicle*, publié à Inverness, ville qu'on appelle la capitale des Highlands écossais, a été publié en mars 1913 et reproduit dans le *Casket* du 8 mai 1913, un compte rendu de l'assemblée annuelle de la London Inverness-shire Association, tenue à Londres.

M. D. Cameron Swan présidait cette assemblée, et les Ecossais du Canada devraient méditer ses paroles. Le rapport annuel montrait les progrès réalisés dans l'enseignement du gaélique écossais dans les écoles de l'Inverness-shire. L'Association offre des médailles et des prix, pour lesquels les enfants concourent, et les examens ont lieu en gaélique écossais. Cette idée a été accueillie avec enthousiasme en Inverness-shire.

Le président soutient que, pendant que les Ecossais continuent à travailler avec ensemble, ils ne devraient pas laisser périr leur langue maternelle. Il parle de la prétention souvent émise par ceux qui désirent la disparition de l'esprit national et de la langue ancienne, que le Highlander subit un "handicap" dans la lutte pour la vie, du fait de sa connaissance du gaélique et que même, si on apprend l'anglais aussi bien que le gaélique, l'usage des deux langues est un désavantage positif, qui conduit à la confusion de la pensée. Il admet qu'il y a une difficulté, mais il dit que cette difficulté est créée par le système d'éducation des Highlands et des enfants de langue gaélique.

La difficulté, dit-il, est que dans ces districts du nord et de l'est de l'Ecosse, où le gaélique est la langue maternelle de la population, trop souvent les instituteurs ne connaissent pas le gaélique et que les enfants entendent à l'école une langue qu'ils ne connaissent pas. Comment pourrions-nous apprendre quelque chose à l'école, ajoute-t-il, si la langue employée par le professeur était le chinois?

Il estime que le meilleur moyen, et il insiste sur ce point, est de faire donner l'instruction par des professeurs de langue gaélique, dans ces districts et qu'on devrait enseigner l'anglais aux enfants, tout comme on enseigne le français et l'allemand, dans les écoles.

C'est de cette façon seulement qu'on pourra donner une instruction convenable en anglais. Il demande que le gaélique lui-même ne soit pas mis de côté; qu'on en donne l'enseignement grammatical et vocal; qu'on en retrace la vieille histoire, qu'on récite les poèmes et ses vieux bardes.

Il soutient que c'est pour qui que ce soit un avantage de posséder une connaissance pratique de deux ou plusieurs langues; que les différences mêmes des idiomes sont utiles et donnent une plus grande flexibilité de pensées et d'expressions.

Maintenant, Monsieur, j'avais l'intention de faire quelques commentaires sur les faits que j'ai relatés, mais cet article est déjà trop long.

J'attire l'attention de vos lecteurs sur la similitude qui existe entre le langage employé par M. Cameron-Swan, qui a exprimé la pensée des Highlanders écossais en matière de bilinguisme et celui du Dr Hyde et du Père Plater, S. J., qui expriment la pensée irlandaise, sur le même sujet, et sur la similitude qui existe entre les demandes du sentiment national en Irlande et en Ecosse. J'attire aussi l'attention sur la condamnation que Mme Green a portée sur le traitement infligé à l'enfant irlandais, alors que l'un des buts principaux du gouvernement anglais était de détruire la langue irlandaise, ainsi que sur la déclaration de M. Cameron-Swan à propos d'une plainte identique, contre le système d'enseignement actuellement établi dans les hautes terres de l'Ecosse.

Le bilinguisme est donc une question vivante, non seulement dans Québec et dans Ontario, mais aussi en Irlande, en Ecosse et dans le Pays de Galles. Considérons aussi l'existence de onze succursales de la Ligue Gaélique irlandaise en Angleterre même et la présence de 375,000 Irlandais en Angleterre, dont plusieurs parlent l'irlandais. Il y a dans tout ceci matière à beaucoup de réflexion dans les conseils des hommes sages de Toronto, ainsi que chez les Ecossais et les Irlandais du Canada.

Sincèrement à vous,

(Signé) Robert F. PHALEN.

North Sydney, N.-E., 23 décembre 1913.

TOTO

Un conte de d'Annunzio.

C'était une espèce d'ourson mal léché, qui semblait être descendu dans la plaine de quelque gorge profonde de la Maiella, avec son visage sale, ses cheveux noirs et rudes, ses petits yeux ronds, jaunâtres comme la fleur du lierre, sans cesse en mouvement. Pendant la belle saison, il battat les champs, volant les fruits sur les arbres, cueillant les mûres sur les haies ou jetant des pierres aux lézards assoupis au soleil. Il poussait de petits cris rauques, brisés, qui rappelaient l'aboi du dogue, quand celui-ci jappe attaché à la chaîne, pendant les lourds midis d'été, ou bien le vagissement incompréhensible d'un enfant au maillot. Le pauvre Toto était muet!...

Les brigands lui avaient coupé la langue. A cette époque, il gardait les vaches de son maître; il les menait paître dans des champs pleins de trèfles rouges et de sainfoin, en soufflant dans son "piffero" de roseau, en regardant les nuages accrochés au sommet des montagnes ou le vol des canards sauvages chassés par l'orage. Un jour d'été, tandis que le sirocco secouait les chênes et que la Maiella disparaissait fantastiquement derrière les vapeurs violettes, le Maure parut avec deux compagnons, et ils s'emparèrent de la vache tachetée; comme le berger criait, ils lui coupèrent un morceau de la langue et le Maure lui dit:

—Maintenant, va le raconter, fils de bourreau!

Toto revint à la maison, chancelant, agitant les bras, rendant à flots le sang par la bouche. Il y échappa par miracle; mais il se souvenait toujours du Maure, et un jour, en le voyant passer dans la rue, garrotté au milieu des soldats, il lui lança une pierre dans les reins et s'enfuit en ricanant.

Plus tard, il abandonna sa vieille mère dans la cabane jaune sous le grand chêne, et se mit à vagabonder pieds nus, sale, poursuivi par les gamins, haillonneux et affamé. Il était devenu méchant: quelquefois, étendu au soleil, il s'amusait à faire mourir lentement un lézard pris dans les champs ou une belle libellule diaprée. Quant les gamins l'ennuyaient, il grognait comme un sanglier attaqué par une meute de chiens. A la fin, il en frappa un brutalement et, de ce jour, ils le laissèrent tranquille. Mais il y avait Nina qui l'aimait tendrement, sa bonne, sa belle Nina; une fillette maigre, avec des yeux trop grands dans un visage poudré de taches de rousseur et une touffe de cheveux blondasses sur le front, ils s'étaient vus pour la première fois sous l'arc de San-Rocco; Nina, accroupie dans un coin, dévorait un morceau de pain; et Toto, qui n'en avait pas, la regardait d'un air sombre, en se lèchant les lèvres.

—En veux-tu? lui dit la fillette d'une voix faible, en levant ses grands yeux clairs comme un ciel de septembre. En veux-tu, j'en ai un autre morceau!

Toto s'approcha en souriant et prit la miche. Ils mangeaient tous les deux en silence; trois ou quatre fois, leurs regards se rencontrèrent et ils se sourirent.

—D'où es-tu, toi? murmura Nina.

Il lui fit comprendre par des signes qu'il ne pouvait parler, et, ouvrant la bouche, lui montra un bout de langue noirâtre. La fillette détourna la tête avec un geste indescriptible d'horreur. Toto lui toucha légèrement le bras, les larmes aux yeux, voulant peut-être lui dire:

—Ne fais pas cela; ne t'en va pas toi aussi... Sois bonne...

Mais de sa gorge sortit seulement un son étrange, qui fit bondit la pauvre petite.

—Adieu! s'écria-t-elle en s'enfuyant.

Puis, il se revirent et ils semblaient être frère et soeur. Ils restaient assis au soleil, l'un près de l'autre. Toto posait sa grosse tête brune sur les genoux de Nina et fermait voluptueusement les yeux, comme un chat, quand la fillette lui fourrait ses petites mains dans les cheveux, en racontant toujours l'histoire du Mage et de la fille du Roi.

—Il y avait une fois un roi qui avait trois filles: la plus jeune s'appelait Stellina, elle avait des cheveux d'or et des yeux de diamant, et quand elle passait, tout le monde disait: "Voilà la Madone!..." Et on s'agenouillait... Un jour, tandis qu'elle cueillait des fleurs dans le jardin, elle vit un beau perroquet vert sur un arbre...

Toto, bercé par cette voix caressante, finissait par s'endormir, en rêvant de la belle Stellina; les mots sortaient de la bouche de Nina, plus lents, plus étouffés, et cessaient peu à peu. Le soleil enveloppait ce tas de haillons d'une chaude bouffée de lumière.

* * *

Ils passèrent ainsi assez longtemps, se partageant les aumônes, dormant sur le pavé, courant dans la campagne au milieu des vignes chargées de raisin, au risque d'attrapper le coup de fusil d'un paysan.

Toto semblait heureux: quelquefois, il mettait la petite à califourchon sur ses épaules et partait dans une course folle, sautant par-dessus les fossés, les buissons, les tas de fumier, jusqu'à ce qu'il s'arrêtât, rouge comme du feu, au pied d'un arbre ou au milieu d'une cannaie, en poussant un grand éclat de rire. Nina, tout effaré, riait aussi; mais si, par hasard, ses yeux tombaient sur le bout de langue noirâtre qui s'agitait dans la bouche de Toto, ouverte par les convulsions du rire, elle sentait un frisson de dégoût lui passer jusque dans ses moelles. Souvent, le pauvre muet s'en apercevait et en restait affligé pour tout le reste du jour. Mais comme octobre était doux!... Les montagnes brunes, au loin, se détachaient nettement sur le fond clair, voilé par une légère teinte violette qui, en haut, se fondait avec d'indescriptibles tendresses dans l'outremer foncé du ciel. Nina dormait sur le foin, sa petite bouche entr'ouverte, et Toto restait près d'elle, accroupi, à la regarder. Il y avait, à quelques pas de là, une haie de roseaux secs et deux vieux oliviers aux troncs fendus. Comme le ciel était plus beau de ce côté, vu à travers les roseaux blanchis et les feuilles bleutées des oliviers! Le pauvre muet pensait, pensait Dieu sait à quelles étranges choses!... Peut-être à Stellina? Peut-être au Maure? Peut-être à la cabane jaune, sous le chêne, où une vieille femme filait en l'attendant vainement? Qui sait?...

Nina respirait tranquillement, la tête un peu renversée en arrière. Une fois, Toto prit un brin d'herbe et lui chatouilla le cou: la fillette, toujours les yeux clos, fit le geste de chasser une mouche en gémissant doucement. Le muet s'était reculé et riait avec une main posée sur la bouche, afin de ne pas se faire entendre; puis il se redressa, alla cueillir de grosses fleurs blanches sur le talus les jeta autour de Nina et se pencha sur elle jusqu'à sentir l'haleine tiède de la filette lui caresser la joue; il se pencha encore davantage, encore davantage, lentement, comme attiré par un charme mystérieux. L'enfant, à ce contact, s'éveilla en sursaut, poussant un cri; mais elle vit Toto qui était encore là, les yeux clos, le visage tout rouge, et elle éclata de rire.

—Fou! s'écria-t-elle, avec sa voix frêle qui, quelquefois, avait des notes de mandoline.

Puis, ils restèrent là, l'un près de l'autre, s'amusant à se rouler dans le foin.

Un dimanche de novembre, à midi, ils se trouvaient sous l'arc de San-Rocco. Dans l'azur clair du ciel, le soleil laissait tomber sur les maisons une lumière douce et blonde, et dans cette clartée dorée, les cloches sonnaient à toute volée, tandis que des rues voisines venait un bruit confus, comme celui d'une immense ruche. Ils étaient seuls: d'un côté, la rue du Chat absolument déserte; de l'autre, les champs labourés. Toto regardait le lière fleuri suspendu à la crevasse du mur vermeil.

—Maintenant, l'hiver va venir... dit Nina, pensive, en examinant ses pieds nus et ses haillons sans couleur. La neige va venir, qui blanchira toute la terre.. Et nous n'avons pas de maison, et nous n'avons pas de feu... Ta maman est morte, à toi?

Le muet baissa la tête; après un instant, il la releva vivement et, les yeux brillants, montra l'horizon lointain.

—Elle n'est pas morte?... elle t'attend?

Toto fit signe que oui; mais il fit encore d'autres signes qui voulaient dire:

—Allons dans ma maison qui est là-bas, au pied de la montagne: là, il y a du lait, il y a du feu, il y a du pain...

* * *

Ils marchaient, ils marchaient, s'arrêtant devant les maisons et dans les villages; ils souffraient souvent de la faim et ils dormaient souvent au grand air, sous un char, contre la porte d'une écurie. Nina souffrait, elle était devenue livide, les yeux éteints, les lèvres pâles, les pieds gonflés et ensanglantés. Toto, quand il la regardait, sentait son coeur se briser de douler; il lui avait jeté sur les épaules sa vieillé veste trouée et il la portait dans ses bras pendant un bon bout de chemin.

Un soir, après avoir fait plusieurs milles, ils se trouvèrent dans un endroit désert, où il n'y avait pas de maisons: la neige recouvrait la terre, haute d'une main, et tombait à gros flocons, chassée par une bise aigre. Nina, claquant des dents de fièvre et de froid, s'était entortillée autour de lui comme un petit serpent, et ses faibles plaintes, qui ressemblaient à des râles, passaient dans la poitrine du pauvre Toto comme autant de coups de stylet.

Mais il allait, il allait, sentant le coeur de la fillette battre contre le sien... Puis, il ne sentit plus rien; les petits bras de l'enfant restaient serrés autour de son cou, avec la rigidité de l'acier et sa tête mignonne pendait d'un côté. Il jeta un cri comme si une veine de sa poitrine venait de se rompre; puis, il serra plus étroitement ce petit corps inanimé, et il alla, il alla, à travers la plaine immense, au milieu des sifflements de la rafale, furieusement, comme un loup à jeun; il alla, il alla, jusqu'à ce que ses muscles se fussent raidis, jusqu'à ce que son sang se fût glacé dans ses veines. Alors il tomba, exténué, toujours avec le petit cadavre attaché à son cou.

Et la neige les recouvrit...

Gabriele d'Annunzio.

CARGAISON DE FORCATS

Comment l'on transporte les bandits français

Le transport "Loire", ce paquebot des forçats qui fait régulièrement la navette entre la France et la Guyane, chargé de voyageurs malgré eux, dont il n'assure que l'aller mais jamais le retour, a pu enfin appareiller en rade de l'île de Ré, avec sa triste cargaison humaine.

Ce navire avait éprouvé quelques avaries et il avait dû passer en cale sèche, à La Pallice, avant de rallier Saint-Martin-de-Ré. Ce cas de force majeure retarda de quelques jours le départ des condamnés pour le bagne.

Parmi les personnages que le navire a embarqués, il y a, on le sait, les membres de la trop fameuse bande Bonnot, ceux qu'un verdict de mort a épargnés, De Boé, Metge, Dieudonné, ceux parmi lesquels on aurait dû voir Carouy qui préféra se suicider plutôt que de partir pour une prison perpétuelle; il y a aussi d'autres condamnés de moindre importance, tel que Pirou, l'ex-maire de Gentilly.

Tous ces forçats attendaient depuis longtemps leur départ pour ce voyage dont beaucoup ne reviendront pas; au dépôt de Saint-Martin-de-Ré, ils étaient repartis dans divers ateliers où ils travaillaient, pareils aux pensionnaires des maisons centrales. Mais huit jours avant leur embarquement, on leur a fait cesser toute besogne; c'est la trêve qui leur indique que le départ approche.

En effet, pour n'être pas très longue, la croisière du transport "Loire" n'en est pas moins fatigante pour ces voyageurs involontaires; la plupart n'ont pas le pied marin, et l'auraient-ils que cela ne les avancerait guère, à cause des conditions particulières de cette navigation pénitenciaire.

En effet, entassés dans des cages, sous la menace de canons-revolvers, ne sortant que rarement sur le pont faire une promenade hygiénique, avec la consigne formelle du silence, mal défendus des coups de roulis quand la mer est mauvaise, les condamnés souffrent plus ou moins de cette traversée inconfortable. Aussi, l'administration prévoyante des prisons, donne-t-elle ces huit jours de repos à ses pensionnaires. Ceux-ci ne font rien que se promener, leur ration est doublée; ils prennent ainsi doublement de forces; ils ont le temps aussi de songer à l'avenir et, par contre-coup, de regretter le passé, s'ils sont encore accessibles aux remords.

C'est aussi la semaine des visites d'adieux; parents et parentes surtout, car les mères, femmes ou soeurs, ont toutes le courage d'assister jusqu'au bout ceux auxquels les lient un sentiment de famille ou d'amour, viennent au dépôt de Saint-Martin-de-Ré voir une dernière fois celui qu'ils ne verront peut-être plus jamais. On les reconnaît bien, ces pauvres gens, quand ils s'embarquent à La Pallice, à bord du petit vapeur qui les mène, à travers le pertuis breton, jusqu'au lieu de leur triste pèlerinage; visages contractés par l'effort de ne point pleurer; longs voiles de deuil pour les femmes; démarche humble, presque hésitante. On les reconnaît bien aussi, quand ils errent dans les rues de la petite ville de Saint-Martin en attendant l'heure officielle des visites. A chaque voyage, ce sont les mêmes séjours de gens laissés et désespérés, ayant presque tous un air de chagrin qui les rend pareils.

De ces visites ils emportent beaucoup de peine, un peu de joie; ils ont pu voir celui qu'ils aiment, ils ont pu lui parler, mais de loin, séparés par une double grille qui rend impossible toute étreinte et tout baiser, mais aussi toute fraude. Un gardien, impassible, assiste à ces entrevues qui se terminent le plus souvent par des larmes. C'est ainsi qu'on a vu, fidèles à ce douloureux devoir, la mère et la femme de Dieudonné, venir apporter au condamné leur dernier adieu.

Le transport "Loire" est mouillé au large, à plusieurs milles de la côte; aussi les forçats sont-ils embarqués, au dépôt, à bord de transbordeurs spéciaux qui les conduisent au grand navire. A l'accostage, sous la surveillance de marins armés et de gardiens, le transbordement se fait activement. Les forçats, avant de disparaître dans leur cage, peuvent jeter un coup d'oeil d'adieu à l'île sablonneuse, la dernière terre de France qu'ils verront.

UN ENORME METEORE

Son passage met en émoi l'Ouest de la France

UN ENORME METEORE

Paris, 14.—Les populations de l'ouest de la France ont été mises en émoi jeudi soir par le passage d'un énorme météore, qui fit sa première apparition à Tours.

Le bolide est apparu sous la forme d'une trainée lumineuse ressemblant à une flamme blanche intense, qui traversait le ciel à une allure vertigineuse.

Le phénomène était accompagné de fréquentes et terribles explosions, qui ont brisé un grand nombre de fenêtres.

Le météore a été observé à Montluçon, Cholet et autres lieux. On suppose qu'il est tombé dans la mer au large de Paimpol, petite ville située sur la mer de la Manche, causant une telle perturbation dans l'atmosphère, que la population terrifiée a cru un moment assister à un tremblement de terre.

Il est faux qu'on ait fait fortune lorsqu'on ne sait pas en jouir.

* * *

L'amour de la gloire fait les grandes fortunes entre les peuples.

Département des patrons

B OUS. D. DAMES

Joli exemple du type ample. Le levant se joint aux épaules et le dos sous un solide empiècement, dont on peut se dispenser. Le collet est orné d'un haut collet montant et les longues manches se terminent par des manchettes d'ornement.

Le patron No. 6,363 est pour mesures de buste de 34 à 42 pouces. La grandeur moyenne demande deux verges et quart d'un matériel de 36 pouces de largeur.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



JUPES

Joli patron de jupes nouvelles et drapées. Fait avec ligne de ceinture. Drapés en grands plis sur un panneau au centre. Légère ouverture sur le devant, au bas. On le peut remplir avec une jolie soie. Il n'y a que les étoffes douces qui se drapent bien.

Le patron No. 6,372 est pour mesures de ceinture de 22 à 30 pouces. La grandeur moyenne demande 2⅝ verges d'un tissu de 44 ou 54 pouces de largeur.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Département des patrons,

LA LIBERTE,

B. P. 3151.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté,

B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

SYLVIA PANKHURST EN LIBERTE

Elle passé huit jours sans manger

Londres, 14.—Mlle Sylvia Pankhurst, suffragette militante très en renom, est sortie de la prison d'Holloway, où elle était enfermée depuis le 3 janvier, date de son arrestation, dans le East-End de Londres.

Durant huit jours, elle avait refusé toute espèce de nourriture, et, vu sa faiblesse, elle était sujette à de fréquents évanouissements.

DANS LE MONDE

LA CATASTROPHE DE SAKURA-JIMA

Trente personnes jusqu'à présent ont été sauvés.

Kagoshima (Japon), 15 janvier. Une scène pathétique s'est déroulée dans l'île de Sakura, au moment où un groupe d'individus, affamés et affolés, qui se trouvaient au milieu de la lave, encore fumante du volcan, ont été sauvés d'une mort certaine par une chaloupe appartenant à un bateau de guerre japonais.

Ce dernier, un croiseur d'escadre, vient d'arriver dans cette ville et les matelots, qui avaient exploré l'île, ont raconté que ses contours avaient été complètement modifiés depuis le commencement de l'éruption du volcan de Sakura-Jima, survenue le 12 janvier.

Les matelots ne se sont pas risqués à débarquer, mais se sont livrés à un examen rigoureux des dégâts commis.

La désolation se voyait partout et on n'apercut aucun être humain jusqu'au soir, au moment où un officier, monté dans une chaloupe, vit qu'quelqu'un faisait des signes à une petite distance du rivage.

On fit débarquer quelques marins, qui se frayèrent, très difficilement, un chemin à travers les cendres encore chaudes, et arrivèrent à un rocher élevé.

Ayant regardé derrière le rocher, ils trouvèrent trente-trois personnes, vivantes encore, recouvertes d'une poussière épaisse et affaiblies par le manque de nourriture.

Parmi les personnes qui ont été sauvées, se trouvait un maître d'école qui avait eu le temps d'enlever de son école le portrait de l'empereur et l'avait en sa possession, l'agent de police du village, qui avait réussi à sauver tous les documents du bureau de police, enfin, un employé des postes, porteur de quelques lettres.

Tous les malheureux ont été recueillis à bord du bateau de guerre, où on leur donna ce dont ils avaient besoin.

Ils ont expliqué qu'ils s'étaient cachés dans un souterrain situé près du rivage, jusqu'à ce que la pluie de cendres eut cessé et qu'ils avaient essayé, par tous les moyens possibles, d'attirer l'attention.

Les chaloupes du croiseur ont apporté de nombreuses provisions, destinées aux habitants de Kagoshima, qui sont revenus, la plupart pour retrouver leurs maisons détruites et se voient ainsi obligés à camper où ils peuvent.

L'éruption du volcan de l'île Kiushia diminue peu à peu d'intensité et on s'occupe à réparer les voies ferrées et à rétablir toutes les communications télégraphiques.

Les dégâts sont immenses, mais on ne peut dire encore quel a été le nombre exact des victimes.

TEMPTE DE NEIGE ET VAGUE DE FROID

Temps affreux sur l'Atlantique. La navigation cotière est paralysée. 26 dégrés de froid à New York

New-York, 14.—La ville de New York et une partie de l'Etat ont essuyé une forte tempête de neige et de froid qui sont la première épreuve de l'hiver.

La tempête, faisant rage de 74 milles à l'heure, a paralysé la navigation, blessé plusieurs personnes et causé des dommages considérables de propriété. De 26 degrés au-dessus de zéro, le thermomètre est tombé à 12 degrés au-dessous et tout indiquait qu'il baisserait encore de bonne heure, ce matin.

Le vent et la tempête ont été cause d'un accident sérieux dans la rivière du nord, où le traversier "Suffern" de la Erie Railroad frappa un bateau-passeur de la Pennsylvania Railroad. Le "Suffern" portait 800 passagers, qui furent pris de panique et plusieurs femmes se sont évanouies. Quelques personnes ont été blessées par les bris de vitres ou en étant renversés violemment sur le pont. Le bateau fut sérieusement endommagé, mais le pilote put tout de même rendre les passagers à destination, sains et saufs.

Le steamer "Lapland", venant de Anvers avec 700 passagers, a été retenu à la quarantaine par la tempête. La barque Thomas Winsmore est échouée sur les bancs de Sandy Hook, où elle est balayée par les vagues.

La police a aboli hier treize postes où les policiers n'étaient pas suffisamment protégés contre l'ouragan.

* * *

Vineyard Haven, Mass., 14.—Une tempête du nord-ouest, soufflant à un mille à la minute, a paralysé la navigation côtière. On ne rapporte aucun naufrage, mais les navires endommagés sont nombreux.

Le "Acushnet" a secouru la goélette John Paul, qui faisait eau et rapporte qu'il a rencontré une autre goélette désemparée.

Un grand nombre d'autres goélettes ont dû demander l'aide des bateaux du département du revenu.

* * *

Newport, 14.—Une tempête soufflant à 75 milles à l'heure, est rapportée du bateau-phare "Nantucket" à Point Judith, port de refuge. Un grand nombre de navires ont cherché abri.

* * *

Montréal, 14.—La première forte tempête de l'hiver s'est abattue sur la ville. Il est tombé sept pouces de neige de minuit à midi.

La température est tombée dimanche à 7 en bas de zéro et s'est élevée un peu hier, mais on prédit une nouvelle baisse aujourd'hui et demain.

La présente tempête va coûter à la ville dans le voisinage de $25,000 pour l'enlèvement de la neige.

VOLCAN EN ERUPTION

Des milliers de personnes ont péri au Japon.

Tokio, 14.—Une dépêche de Mitoyashi annonce qu'une éruption du volcan Sakurashima a causé la mort de plusieurs milliers d'habitants.

A la première éruption, l'île de Sakurashima a été entièrement enveloppée de flammes. Les trois petites villes de cette île ont été entièrement détruites. On croit que la plupart des 15,000 habitants, qui formaient la population de cette île ont péri.

Beaucoup de ceux qui avaient réussi à échapper aux torrents de lave et à la pluie de pierres et de cendres, ont trouvé la mort dans les forêts en flammes par l'éruption. Toute la région est dévastée.

Le télégraphiste qui envoya le dernier message disait qu'il était le seul survivant dans la ville; son message s'étant ensuite trouvé coupé au milieu d'une phrase, on suppose qu'il a dû mourir à son poste.

Les habitants de l'île de Kurashima ayant pu arriver dans l'île Kiai Sioji disent que l'éruption a fait plus de 5,000 victimes, hommes, femmes et enfants.

Malgré les 150 secousses sismiques qui signalaient l'approche de l'éruption, plus de 10,000 personnes restèrent dans l'île; on suppose que plus de la moitié ont péri.

Le volcan, qui était éteint depuis 130 ans, continue à projeter une pluie de rochers et de cendres sur les environs.

On annonce qu'un autre volcan du centre du Japon est également en éruption.

Les trains emmenant les habitants qui s'enfuyaient de Kagoshima ont été bloqués par les pierres lancées par le volcan, coupant ainsi la route aux fugitifs.

L'éruption du volcan de Sakurashima rappelle celle de la montagne Pelée, en 1902, à la Martinique, qui avait fait 35,000 victimes.

LE MAUVAIS TEMPS EN EUROPE

Le froid, les tempêtes de neige, les inondations désolent le centre de l'Europe.

Paris, 14.—L'Europe centrale traverse l'hiver le plus terrible qu'on ait vu depuis longtemps. Les tempêtes de neige qui avaient eu lieu il y a quinze jours, après avoir diminué de violence, ont refait leur apparition, et semblent redoubler d'intensité.

Hier 150 personnes sont mortes de froid dans les provinces de l'est de la Russie, et l'on raconte que de nombreux paysans ont été dévorés par les loups. Saint-Pétersbourg est enseveli sous trois pieds de neige; les communications sont interrompues; il est très difficile de se procurer des vivres.

En Bavière et en Alsace-Lorraine, de terribles tourmentes de neige ont arrêté le trafic des voies ferrées et renversé les poteaux télégraphiques.

Dans les villages situés sur le bas Rhin, des gardiens postés à cet effet avertissent les populations quand la crue du fleuve semble devenir dangereuse.

Depuis vendredi dernier la neige ne cesse de tomber en Suisse.

Les avalanches et les inondations menacent de toute part. Le lac de Constance est sur le point de déborder.

En Belgique les inondations diminuent, mais la neige continue de tomber et un changement subit de température occasionnerait les plus grands dégâts.

Les dommages causés dans les différentes provinces sont déjà énormes et nécessiteront des mois pour faire disparaître toutes ces ruines.

Les fondations de centaines de maisons sont minées, les routes sont recouvertes d'eau, la boue a envahi les fabriques, et leur machinerie, qui représente une grande valeur, est mise hors d'état.

Des milliers de paysans sont sans demeure, leur situation est des plus précaire.

* * *

Koeslin, (Allemagne), 14.—Les eaux se sont retirées le long des côtes de la Baltique; les villages qui pendant plusieurs jours avaient été sous l'eau, sont maintenant hors de danger. Les habitants du pays qui s'étaient réfugiés sur les hauteurs des alentours ont regagné leurs demeures qui étaient devenues presque inhabitables, par suite du manque de vivres et de combustible.

Le prince Eitel Frédéric, en sa qualité de vice-roi de Poméranie, est venu à Koeslin apporter des secours aux malheureux pêcheurs que tous ces désastres avaient fortement éprouvés.

Un comité, placé sous le patronage du prince héritier d'Allemagne a ouvert une souscription en faveur des inondés, qui pour la plupart ont perdu tout ce qu'ils possédaient.

* * *

Jauer (Prusse silésienne), 14. Les sept membres d'une famille russe, qui étaient employés dans le voisinage de cette ville, sont morts de froid, pendant une tempête de neige, alors qu'ils retournaient à pied en Russie, pour éviter les frais d'un billet de chemin de fer.

* * *

Munich, 12.—Un train de la ligne Kochel-Titzing est enseveli sous la neige, un autre convoi a été arrêté par la neige sur la ligne Mitterwald-Innsbrück.

* * *

Cologne, 14.—Les villages situés sur le bas du Rhin ont placé des gardiens de nuit pour avertir les populations du danger en cas d'une crue par trop rapide.

* * *

Strasbourg, 14.—L'inondation prend des proportions inquiétantes. Les tempêtes de neige font rage dans toute la région.

UN SINGULIER MARCHE

Un homme verse trente dollars à un autre pour qu'il le tue.

Berwick (Pennsylvanie), 15.—Le corps de M. Wildam Lichtenfeld fut retiré des eaux de la Briar Creek le 19 décembre couvert de blessures faites par les balles de revolver.

La police pensa d'abord que M. Lichtenfeld avait été assassiné puis conclut au suicide.

Pourtant il paraissait impossible que M. Lichtenfeld eut fait lui même certaines blessures et un mystère planait sur sa mort.

Des recherches, patientes ont permis d'établir que M. Lichtenfeld avait la veille de sa mort, dans un bar, parlé de suicide et de la pénalité encourue s'il se manquait. Il demanda ensuite si quelqu'un consentirait à lui donner la mort moyennant paiement d'une somme de trente dollars.

Personne n'acquiesça à son désir, à ce moment-là, mais il est probable que l'un de ceux qui l'avaient entendu alla le trouver plus tard et s'offrit à lui donner la mort.

LE FROID EN FRANCE

La neige tombe en quantité dans le Midi.

Paris, 14.—Après quelques jours d'une température douce, une vague de froid s'est de nouveau abattue sur la France, surtout dans le Midi. Des dépêches de Nimes et de Marseille signalent une chute abondante de neige; le thermomètre est tombé à 5 degrés au-dessous de zéro; les trains subissent de sérieux retards.

A Paris le froid est des plus rigoureux: un fort vent d'est le rend encore plus insupportable. De nombreuses personnes frappées de congestion ont été transportées dans les hôpitaux.

* * *

Paris, 14.—On signale plusieurs décès causés par le froid et une grande détresse parmi la population pauvre. Un vent glacial souffle, accompagné de rafales de neige intermittentes.

Le préfet de la Seine a fait disposer dans les rues des braseros où brûlent de grands feux de coke, et il a fait distribuer des provisions et du combustible aux indigents.

Dans le Midi, la neige a tombé pendant 36 heures et tombe encore à Marseille où la circulation est presque totalement interrompue. De nombreux villages sont privés de toute communication avec l'extérieur.

LE VESUVE VA ENTRER EN ERUPTION

L'Américain Burlingham va descendre à nouveau dans le cratère.

Londres, 14.—L'américain Frédéric Burlingham qui ces temps derniers était descendu au fond du cratère du Vésuve, vient de faire paraître dans le "Times" un article intitulé: "Ce que j'ai observé en descendant dans le cratère du Vésuve."

Il est convaincu, dit-il, qu'une éruption est proche, car la lave monte rapidement et commence à sortir du fond du cratère.

M. Burlingham a prouvé qu'il était possible d'emporter avec soi les appareils d'un certain poids, aussi effectuera-t-il une descente avec des instruments scientifiques, des pyromètres électriques et des récipients en verre pour capter les gaz s'échappant du fond du cratère.

M. Burlingham avoue qu'il est très dangereux de tenter une descente, car des avalanches de pierre tombent du bord du cratère, qui forme voûte, mais il déclare qu'on a beaucoup exagéré les difficultés d'une telle entreprise.

Le matin, dit-il encore, où je suis descendu, une fumée épaisse qui sortait des contours du cratère s'est élevée à plus de cent pieds au-dessus du volcan et s'est répandue ensuite aux alentours affectant la forme d'un gigantesque champignon ou d'un parapluie, qui renvoyait la lumière du soleil à l'intérieur du cratère ce qui m'a facilité énormément la prise de mes clichés photographiques.

UN AVIATEUR L'ECHAPPE BELLE

Il tombe sur un toit et brise sa machine.

Paris, 14.—L'aviateur français Eugène Gilbert, a échappé à la mort dans une envolée qu'il faisait au-dessus de Paris. Au moment où atterrissant sur un toit son aéroplane fut mis en pièces.

Gilbert se livrait à quelques expériences sur un nouveau monoplan militaire, lourdement chargé, qu'il avait pris en mains à l'aérodrome d'Issy-les-Moulinais. Se dirigeant sur Paris, il contourna la tour Eiffel à une hauteur de 300 mètres puis arrêta son moteur pour opérer sa descente en vol plané.

Cette dernière s'effectua si rapidement qu'il vit l'impossibilité d'éviter les maisons voisines et ne pouvant remettre son moteur en marche, il gagna avec peine la meilleure place où il pouvait atterrir, c'est-à-dire le toit d'une tuilerie des environs de Grenelle. L'aviateur a échappé à tout accident.

LE TANGO INTEDIT

Le cardinal archevêque de Paris condamne la danse nouvelle.

Paris, 14.—Le cardinal Amette, dans une admonition qui sera publiée demain dans les églises, interdit la danse du tango, qui sera considérée dorénavant comme péché.

"Nous condamnons, dit l'archevêque, la danse importée de l'étranger connue sous le nom de "tango". Cette danse est indécente et offensante pour la morale; des chrétiens ne peuvent y prendre part.

"Ce sera, par conséquent, le devoir des confesseurs d'en prendre note avant de donner l'absolution."

L'abbé Gouzet, secrétaire du cardinal, a déclaré aujourd'hui que son éminence avait été très affligée de l'introduction du "tango". Le cardinal avait espéré que le succès de cette danse ne durerait pas, mais devant la vogue toujours croissante de cette danse il était de son devoir d'intervenir.

Le cardinal Amette condamne également les modes indécentes.

"Nous rappelons aux femmes, dit-il, qu'elles devraient toujours observer les lois de la modestie chrétienne qui sont trop souvent violées. Nous demandons aux femmes chrétiennes de s'unir pour abolir certains modèles de robes contraires à la décence."

DRAMES ALLEMANDS

Onze victimes à Soldau et à Hambourg.

Berlin, 14.—Deux crimes épouvantables viennent de causer la mort de onze personnes.

A Soldau, ville située dans une province de l'est de la Prusse, une famille composée d'un homme, sa femme et leurs cinq enfants, ont été trouvés morts dans leur chambre. Ils avaient la gorge tranché et le gaz avait été ouvert dans l'appartement.

Un chien, la tête presque séparée du tronc, était là couché près d'eux. On suppose que la misère avait poussé les parents à tuer leurs enfants et à se suicider ensuite.

A Hambourg, après une querelle de famille, un agent de police a coupé la gorge de ses trois filles et s'est suicidé après de la même façon.

UNE DECLARATION DE HEURTA

"Jamais je ne donnerai ma démission", dit-il.

Mexico, 14.—"Wilson et moi serons tous deux en enfer avant que je ne décide à donner ma démission", a déclaré Huerta à un Américain reçu au palais National.

"Je ne prendrai désormais en considération toute proposition de quitter la présidence. A un moment j'aurais donné ma démission à qui me l'eût demandée, mais maintenant je ne la donnerai pas. Il ne s'agit pas d'orgueil, d'amour-propre ou d'ambition, mais c'est une question de devoir.

"Que connaît Wilson du Mexique ou du genre de gouvernement que ce peuple réclame? Rien. Il ne se rend pas compte que la vie du Mexique, comme celle du serpent, se trouve dans la tête. Et il leur faudra abattre cette vieille tête de mes épaules pour me supprimer, moi ou mon gouvernement.

"On dit que je n'ai plus d'argent. Ceux qui prétendent cela ne savent pas ce qu'ils disent. Cela montre combien ceux qui font courir de tels bruits ignorent les ressources du Mexique.

"Savez-vous combien "d'haciendas" il y a au Mexique? Soixante-dix mille et toutes très importantes. La plupart ne paient pas d'impôts. Chacune d'entre elles peut être imposée de 5,000 pesos, soit $2,500. Ceci fait un total de 350 millions de pesos ($175,000,000) que je peux me procurer quand je le désirerai.

"Mon gouvernement est loin de faire faillite; que les banquiers européens nous prêtent de l'argent ou non, cela n'a pas d'importance."

TEMFETE SUR LA MER BALTIQUE

Un village des environs est complètement submergé

Koeslin (Allémagne), 14.—Le village de Damkerort, situé sur le bord du lac Buckow, près de la mer Baltique, a été submergé par une forte marée.

On craint qu'une centaine d'habitants n'aient disparu dans les flots.

Un vent violent soufle sur le rivage et les eaux ont atteint une telle hauteur, que l'on n'aperçoit plus que les toits de trois maisons du village.

Des soldats ont été envoyés sur les lieux du sinistre pour aider à secourir les malheureux habitants.

Le Marché Agricole

GRAIN

Blé—	Ferm.
No. 1 Northern	85½
No. 2 Northern	83⅞
No. 3 Northern	80⅞
No. 4	75½
No. 5	69
No. 6	64½
No. 1 rejected seeds	80½
No. 2 rejected seeds	78½
No. 1 Hiver rouge	85¼
No. 2 Hiver rouge	83⅜
No. 3 Hiver rouge	80⅞
Avoine—	
No. 2 C. W.	32½
No. 3 C. W.	31½
Extra No. 1 Feed	33¾
Orge—	
No. 2	41½
No. 4	39½
Feed	37
Rejected	36½
Lin—	
No. 1 N. W. C.	$1.25½
No. 2 N. W. C.	1.22½
No. 3 N. W. C.	1.16½

BESTIAUX.

Prix: livrés, nourris et abreuvés.

Taureaux de choix. Prix	$7.00 à $7.50
Bonnes vaches et génisse. Prix	$5.75 à $6.00
Vaches moyennes et genisses. Prix	$5.00 à $5.50
Vaches ordinaires. Prix	$4.00 à $4.25
Boeufs de première qualité. Prix	$6.25 à $6.75
Boeufs, qualité ordinaire. Prix	$5.00 à $5.50
Vaches laitières, première qualité. Prix	$60.00 à $70.00

VEAUX.

Bons veaux, pesants. Prix	$6.00 à $7.00

BREBIS.

Brebis de choix. Prix	$5.50 à $6.00
Brebis de printemps. Prix	$6.50 à $7.00

PORCS.

De choix	$7.60
Toughs and heavies. Prix	$6.00
Stags	$4.00

BEURRE DE CREMERIE.

Cremerie	30-33
No. 2	18-19
No. 1	23

FROMAGE.

Ont. large	15½
Ont. twins	15¾

OEUFS

Frais	35
Bons	28

FARINES.

Lake of the Woods Milling Co.		
Frais	35-40	
Bons	30	
Five Roses, au baril	$5.30	
Lakewood	5.00	
Harvest Queen	4.70	
Meiora	4.00	
XXXX	3.20	
Western Can. Flour Mills Ltd.		
Purity, au baril	$5.70	
Three Stars	4.80	
Maitland	4.30	
Huron	4.20	
Huron	4.20	
Medallion	5.10	
Ogilvie Flour Mills Co.—		
Royal Household, par sac de 98 livres	$2.80	
Mount Royal	2.70	
Glenora	2.55	
Fall wheat	2.55	
Graham	2.55	
Centennial	2.45	
Manitoba	2.25	
Fancy XXXX	1.60	
Imperial	1.45	
Leitch Bros. Flour Mills Ltd. Au char	98sCotton	Jute
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65
Rolled Oats—		
80-lb. sack	1.75	
Morninig Glory	1.85	
Bran. en sacs, la tonne	15.00	16.00

FOIN.

Manitoba, nouveau	$14.00
No. 2	13.00
No. 3	10.00
No. 1 Naturel, la tonne	10.00
No. 2 Naturel	9.00
No. 3 Naturel	8.00
Avoines pour nourrir, bois.	$ .40
Blé pour nourrir, No. 4, La tonne	$30.00

REGLES A OBSERVER DANS LES ETABLES

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à lire attentivement et à mettre en pratique les conseils suivants:

A.—ETABLE

1o Veiller à ce que l'air soit toujours pur et la température uniforme, 45 à 50 degrés. Ces deux conditions sont indispensables à la santé des animaux. Le froid, dans les étables, diminue l'efficacité de la nourriture dont une partie est utilisée exclusivement à la production de la chaleur, d'autre part, une température trop élevée diminue l'appétit et affaiblit les animaux. Les courants d'air provoquent des refroidissements et surtout des inflammations de pis.

2o Tenir toujours l'étable propre et débarrassée de toute vermine; veiller à ce que le purin s'en écoule facilement: que le pavé et les mangeoires soient propres, et ne pas oublier que, pour se coucher, l'animal doit disposer d'un emplacement suffisant et commode.

3o L'étable doit être bien éclairée; toutefois, il faut noter qu'une lumière vive ou les rayons du soleil, tombant directement dans les yeux des animaux, les inquiètent.

B.—SOINS A DONNER AUX ANIMAUX

1o Veiller à ce que les animaux soient toujours propres, en leur donnant une litière suffisante et en les nettoyant régulièrement avec l'étrille: ce n'est qu'à ce prix qu'ils peuvent rester en bonne santé. Les traiter toujours avec douceur et les ménager au travail. C'est le moyen d'obtenir le maximum d'effort ou de production. Dès qu'il y a possibilité, leur faire prendre régulièrement l'exercice en plein air, c'est excellent pour leur santé et indispensable au jeune bétail.

2o Tous les travaux à exécuter à l'étable: enlèvement du fumier, fourragement, traite, doivent se faire tranquillement et régulièrement aux mêmes heures, car tout bruit insolite, tout retard dans la distribution des aliments agitent les animaux et nuisent à la parfaite utilisation de la nourriture. Pour assurer cet effet, il est indispensable qu'entre les repas les animaux jouissent du plus grand calme.

3o Ne pas user de moyens violents envers les animaux malades et, autant que possible se peut, les isoler.

4o Autant que possible écarter des étables les bouchers, les marchands de bétail par crainte des maladies contagieuses qu'ils peuvent y apporter, surtout lorsqu'il en règne dans la contrée.

C.—ALIMENTATION

1o Préparer la nourriture en un endroit bien propre et en écarter toujours les fourrages avariés.

2o Observer un ordre déterminé dans la distribution des divers fourrages et donner ceux-ci non en une seule masse, mais par portions; de la sorte les animaux mangeront avec plus d'appétit et n'en laisseront rien.

3o Choisir les matières alimentaires de telle sorte que l'ensemble de la ration contienne les divers principes nutritifs dans les proportions relativement voulues, ce qui en assure la meilleure utilisation possible. Si ces proportions ne sont pas observées, l'effet produit est inférieur à la dépense; il y a gaspillage.

4o Nourrir les animaux selon leurs besoins; ne pas donner à tous la même ration, mais proportionner celle-ci à la production, notamment pour les vaches laitières. Nourrir modérément les vaches qui s'approchent du vêlage.

5o Ne changer de régime alimentaire que peu à peu; tout changement brusque est nuisible aux animaux et se traduit par une mauvaise utilisation de la nourriture.

6o Ne jamais se servir d'ingrédients propres à augmenter la production du lait, qui forcent les animaux à absorber un excès d'eau. Il en résulte un affaiblissement de la santé, surtout chez les vaches laitières.

7o Donner régulièrement du sel aux animaux.

8o Comme boisson, leur donner toujours de bonne eau bien pure, mais, en hiver pas trop froide.

D.—TRAITE ET TRAITEMENT DU LAIT

1o La plus extrême propreté est la condition la plus essentielle pour la traite et le traitement ultérieur du lait. Par conséquent, tous les vases, tous les appareils destinés à être en contact avec ce produit doivent être tenu on ne peut plus propres. On les exposera au grand air et jamais dans l'étable. On lavera le pis avant de commencer à traire et on ne se mettra à ce travail qu'avec les mains bien lavées.

2o Traire sans rudesse et régulièrement pour que la traite ne cause aucun malaise à la vache; traire toujours à fond, parce que le dernier lait est le plus gras et que l'on gâte les vaches en trayant autrement.

3o Passer le lait sur un bon tamis de suite après la traite et l'emporter de l'étable sans tarder.

4o Refroidir le lait de suite après la traite, non dans l'étable, mais dans une atmosphère bien pure, et le conserver dans un endroit bien aéré. Ne fermer les vases à lait qu'après que le lait refroidi en a été enlevé, mais aussi longtemps qu'il s'y trouve, les recouvrir de linges bien propres.

5o Ne jamais mélanger avec le lait normal celui provenant de vaches malades ou non normal, de même que celui de vaches fraichement vêlées, aussi longtemps qu'on ne peut le cuire, ainsi que celui des vaches en état de gestation avancée, dès qu'il ne peut plus subir de cuisson.

DES VACHES DE DEMONSTRATION

Etes-vous sûrs que vos vaches vous rapportent un bénéfice convenable? Si vous n'en êtes pas sûrs vous feriez mieux d'y voir, car rien n'est plus facile que de perdre de l'argent en donnant ses fourrages à de pauvres bêtes. Ce fait vient d'être démontré une fois de plus à la fameuse exposition nationale laitière qui a été tenue à Chicago dans la dernière semaine d'octobre. L'expérience portait sur neuf vaches, tous les fourrages ont été pesés, tout le lait pesé et éprouvé, et les résultats de chaque jour paraissaient en gros chiffres sur une affiche au-dessus de chaque vache. En une journée les deux extrêmes suivants ont été constatés: une vache Jersey de sept ans qui a consommé pour 21 centins de fourrages n'a produit que pour 13 cents de matière grasse; c'est-à-dire qu'elle a causé, cette journée-là, une perte sèche de 8 centins; que chaque livre de matière grasse qu'elle a produite, est revenue à 52 centins et que son lait a coûté $2.53 les 100 livres. En d'autres termes, pour chaque dollar de nourriture que l'on a dépensée sur elle, cette bête n'a rapporté que 62 centins de produits.

A côté d'elle se trouvait une vache Guernsey, de sept ans également, qui n'a consommé le même jour que 26 centins de nourriture. Elle a produit 2¼ livres de matière grasse valant 79 centins. Elle a donc laissé un profit de 53 centins. Cette matière grasse n'est revenue qu'à 11 cents la livre tandis que chaque dollar de nourriture qu'on lui a donnée en a rapporté trois.

Mais il est inutile d'aller à Chicago pour voir ces choses, on trouve les mêmes conditions dans chacune de nos provinces. Nous en avons déjà fait maintes fois la démonstration à nos cultivateurs. Dès que l'on s'appliquera plus généralement à contrôler la production des vaches les profits de l'industrie augmenteront rapidement.

Le service de l'industrie laitière à Ottawa sera toujours heureux de fournir à tous ceux qui en feront la demande un livre de production et des feuilles de nourriture. Ecrivez-nous à ce sujet et assurez-vous, par un contrôle soigneusement tenu, que toutes les vaches de votre troupeau donnent un bon profit sur leur année de travail.

C. F. W.

CHEVAUX RETIFS

La rétivité est le défaut consistant à être *rétif;* et un cheval rétif est celui qui refuse d'obéir à celui qui le monte ou qui le conduit.

Ce vice, des plus communs, s'observe aussi fréquemment chez les chevaux de selle que chez ceux de voiture. Tantôt l'animal prend avec obstination une direction différente de celle qui lui est demandée, tantôt il refuse de passer par certains chemins, devant certains obstacles ou devant certaines maisons; dans d'autres cas, il s'arrête, et cela malgré les excitations les plus énergiques; ou bien il s'entête à aller à droite, à gauche, en avant, en arrière, refuse de tourner, d'avancer, de reculer, etc., etc. Ce n'est pas de la peur mais de l'entêtement; ce n'est pas de la défense mais la volonté bien arrêtée d'agir à sa guise. On comprend que de tels chevaux exposent ceux qui les conduisent à de réels dangers puisque, à tout moment, il faut lutter avec eux et quelquefois renoncer à les diriger par les moyens ordinaires. Nombre d'accidents arrivent de cette manière dans les grandes villes dont les rues sont toujours si encombrées que les piétons ont peine à les traverser.

Nous avons vu des rétifs qui se seraient laisser rouer de coups plutôt que d'avancer d'un pas. Beaucoup restent ainsi sur place sans opposer d'autre résistance qu'une obstination opiniâtre; ce sont les moins dangereux. Le plus souvent ils joignent au vice de rétivité celui de se défendre du pied et de la dent; en pareil cas, le mieux est d'attendre leur bon plaisir, mais le plus sage serait de ne pas en faire l'acquisition.

IMMIGRATION CATHOLIQUE

Nous reproduisons avec plaisir, de la *Semaine Religieuse* de Montréal, l'article suivant:

Dans une interview, donnée récemment à un journal de Montréal, M. l'abbé P.-H.-D. Casgrain, directeur de l'Association d'immigration catholique au Canada, dont le but est de venir en aide aux immigrants qui nous arrivent, plus spécialement à ceux qui ne connaissent ni l'anglais ni le français, a communiqué des vues fort intéressantes sur l'importance de l'oeuvre dont il s'occupe.

"L'expérience a démontré—dit-il—que l'isolement, avec son inévitable conséquence le mariage mixte, est une cause de pertes chez les catholiques: c'est pourquoi notre association s'efforce de le faire disparaître en engageant les immigrants catholiques de la classe agricole à se grouper et à former, si possible, des paroisses de même nationalité, ou en les dirigeant vers des groupes de même race déjà établis. Les races slaves sont catholiques ou ne pratiquent aucune religion. Il importe donc qu'elles soient en contact constant avec leur clergé. A l'heure présente, il n'est pas toujours facile de donner à ces immigrants des prêtres de leur nationalité, mais ce problème sera, espérons-le, résolu dans un avenir prochain. Ces immigrants appartiennent en grande partie aux classes agricoles. Ils sont généralement laborieux et dociles, lorsqu'ils arrivent sur nos bords, et tant qu'ils demeurent attachés à l'Eglise, sous la tutelle de laquelle ils ont vécu depuis des générations. Cette influence vient-elle à leur manquer, ils deviennent facilement la proie des agitateurs socialistes et occasionnelement une menace pour la société. D'où il suit qu'il est très important pour l'Etat que l'Eglise maintienne sur eux son contrôle et son influence moralisatrice. Le plus sûr moyen d'arriver à cette fin est de démontrer aux émigrants slaves, avant leur départ pour le Canada, qu'il est de leur intérêt temporel et spirituel de se fixer sur des terres, au lieu de s'établir dans les villes, à leur arrivée en Amérique. Nombre de nouveaux venus sont naturellement forcés de travailler sur les chemins de fer ou de faire autrement du service pendant quelques mois, mais ils finissent plus tôt que plus tard par s'établir sur des terres. L'Association, dont le bureau-chef est à Québec, a des ramifications dans tous les ports d'entrée des provinces de l'Est et les autres provinces du Canada. La branche de Montréal est sous la direction de M. l'abbé Singleton."

"On ignore généralement—dit encore M. l'abbé—tout le travail que peut faire une pareille association dans une grande cité comme Montréal. Au cours de l'année dernière, la Young Men Christian Association a pris sous sa protection des milliers d'immigrants dont un grand nombre sont catholiques. Elle leur donne gratuitement des cours. Les instituteurs sont des étudiants pour la plupart, et l'assiduité aux classes de l'Association est si nombreuse qu'elle témoigne éloquemment de l'avidité des immigrants à s'instruire et à s'assimiler autant que possible tous les éléments dont ils ont besoin dans la patrie nouvelle. Cet exemple devrait engager les catholiques à en faire autant dans le but de conserver à l'Eglise leurs coreligionnaires étrangers. L'avenir du catholicisme sur ce continent dépend beaucoup des moyens d'action dont on se servira pour retenir dans le giron de l'Eglise les immigrants qui affluent ici par centaines de mille tous les ans. Dans aucun pays du monde à l'heure actuelle l'action sociale catholique n'a pas pour se manifester de champs plus vastes qu'au Canada."

Parlant de l'oeuvre accomplie et poursuivie par le clergé dans l'Ouest, M. l'abbé Casgrain dit que tous les prêtres de langue française peuvent confesser en anglais et que même plusieurs d'entre eux parlent plusieurs autres langues.

Quant au volume de l'immigration catholique qui a passé par le port de Québec, à partir du 29 avril jusqu'au 22 novembre 1913, il se fractionne comme suit: Irlandais et Ecossais, 5,712; Français, 1,476; Allemands, 1,037; Italiens, 7,608; Belges, 932; Polonais, 4,328; Ruthènes, 11,850; autres nationalités, 2,876 soit en tout 35,483. La plupart des immigrants se trouvent bien dans leur patrie d'adoption et sont reconnaissants aux prêtres de l'Association qui se dévouent pour eux.

L'abbé Casgrain a reçu récemment une lettre du prince Paul Sapieka, président du comité exécutif du secrétariat catholique de Lemberg, Autriche, dans laquelle il est dit: "Au nom du secrétariat catholique de Lemberg, j'ai l'honneur de vous offrir mes plus chaleureux remerciements pour vos renseignements sur l'émigration des Polonais et les moyens que nous devrions prendre afin d'assurer leur bien-être spirituel. Nous vous prions instamment de rester en contact avec eux et de continuer à nous renseigner sur cette importante question vitale. Veuillez accepter nos sentiments de respect et de gratitude."

L'on pourrait encore citer nombre de témoignages, ajoutait le zélé directeur de l'Association d'immigration catholique, qui attestent que notre oeuvre est hautement appréciée en Europe.

* * *

L'on sait que M. l'abbé Casgrain est merveilleusement préparé à la mission difficile et délicate qui lui a été confiée. Il n'est prêtre que depuis quelques années, bien qu'il soit déjà un homme d'âge et d'expérience. Avant d'être missionnaire, il a été soldat. En compagnie de M. Percy Girouard (Sir Percy aujourd'hui), il fit son cours militaire à Kingston. En 1885 il était adjutant du 9ème régiment de Québec et faisait la campagne du Nord-Ouest. Après quoi, il entrait dans l'armée impériale et était envoyé aux Indes avec le corps du génie royal dont il faisait partie. Il fit la campagne de Manipur, entre la Birmanie et la Tonquin. Puis il alla en Russie pour y étudier la langue du pays. Il l'apprit si bien qu'on lui décerna aux examens deux bourses d'honneur. De retour en Angleterre, il fut nommé interprète russe dans l'armée impériale et employé en même temps à dresser la grande carte de l'état-major anglais. Après avoir fait la campagne d'Afrique, il démissionna et sortit des rangs de l'armée avec le grade de major. Il alla ensuite étudier la théologie à Rome au Collège Bède, fondé par le pape Léon XIII, pour permettre aux ministres protestants convertis au catholicisme d'y refaire leurs études théologiques. En 1912, il était ordonné prêtre en Angleterre et faisait un voyage en Russie et en Autriche. C'est au cours de ces pérégrinations qu'il conçut le projet de fonder l'Association dont il est aujourd'hui le directeur. De retour au Canada, il se rendit dans l'Ouest, où il dressa une carte montrant les différentes régions colonisées par les catholiques et les différents groupes d'immigrants catholiques établis dans cette partie du pays. Cette carte est très précieuse pour les agences d'immigration européennes. Appelé par Mgr l'Archevêque de Québec à devenir aumônier des marins et des immigrants, M. l'abbé Casgrain fondait, en 1912, son Association, qu'il mettait sous le patronage de Son Excellence le délégué apostolique, de NN. SS. les archevêques et évêques du Canada et de plusieurs citoyens laïcs éminents. L'Association a des représentants dans les différentes provinces canadiennes et des correspondants en Europe. Elle est destinée à faire un bien considérable en notre pays.

Personne ne se croit propre comme un sot à duper les gens d'esprit.

* * *

Il n'y a guère de gens plus aigres que ceux qui sont doux par intérêt.

* * *

Nous avons si peu de vertu, que nous nous trouvons ridicules d'aimer la gloire.

EN PROVINCE

FANNYSTELLE

Le Rév. J. Poitras, accompagné de M. Adolphe Piché, a été rendre visite au Rév. M. Gendron, curé de Lasalle, Man.

* * *

M. et Mme Henri Boisvert sont retournés à Gravelbourg, cette semaine.

* * *

M. Martin, représentant d'une compagnie de Winnipeg, était en visite ici. M. Martin vend des images encadrées, représentant le Crucifiement de Notre-Seigneur.

* * *

La Cie limitée des acteurs de cette paroisse, est paraît-il, à faire le choix de pièces pour une soirée prochaine. Nous espérons qu'ils trouveront le matériel nécessaire pour pouvoir faire une magnifique soirée.

Plus d'une fois déjà cette troupe brillante d'amateurs a su égayer les paroissiens par leurs jolies soirées.

* * *

L'assemblée annuelle des directeurs de la Fannystelle Farmers' Elevator a eu lieu mercredi; plusieurs questions importantes ont été réglées.

* * *

Le train express du Collège d'Agriculture de Manitoba sera ici la semaine prochaine de 10.42 a.m. mercredi, à 10.42 a.m. jeudi les 21 et 22 janvier.

Tout promet d'être intéressant et nous espérons que tous les cultivateurs se feront un plaisir, en même temps qu'un devoir, de s'y rendre.

* * *

M. Alfred Hamel est allé cette semaine au pénitencier de Stony Mountain, Man., où il doit, paraît-il, prendre une position en qualité de garde.

* * *

M. Paul Côté est de retour d'un séjour de quelque temps à Broadvalley, Man.

* * *

M. L.-A. Morissette est parti mercredi pour aller séjourner quelque temps sur son homestead. Il sera de retour au milieu du mois de mars pour ouvrir son atelier de forge, ici.

* * *

Les deux fils de M. Dowd sont gravement malades de la pneumonie. Ils sont sous les soins du docteur d'Elm Creek, Man.

* * *

L'état de santé de Mme Guilbault, confinée à l'hôpital de Saint-Boniface, s'améliore et nous espérons la revoir parmi nous sous peu.

* * *

M. et Mme Adolphe Guyot sont en visite en ville chez M. Roger Goulet.

* * *

Je reproduis l'article suivant du magnifique journal "La Tempérance", de Montréal, en date de décembre 1913, signé "Bucadran.

Dernières recommandations d'un horloger à son fils

Mon fils, l'heure de ma mort va sonner au cadran de l'éternité, mon existence ne tient plus qu'à la pointe d'une aiguille mais avant d'être horizontalement dans la boite de la mort, écoute attentivement ô mon fils, le timbre fêlé de ma voix qui s'éteint, car cette dernière minute est sacrée, il ne faut pas perdre une seconde. Que l'honneur soit le ressort de ta vie et la prudence, le régulateur de tes actions. Si tes mouvements sont réglés, si l'amour du prochain est la clef de ta conduite pour toi les heures s'écouleront dans une large sphère de bonheur et de délices.

Ne rhabille jamais la fraude avec l'émail trompeur: le vol est un grain de poussière qui arrête les rouages d'une conscience pure et tranquille souvent même il fait des trous qui ne sont pas en rubis. Si tu suis mes conseils tu n'auras pas besoin, quand la chaîne de tes jours baissera, de remonter le cours de ta vie ou de chercher des échappements et tu pourras sans balancier te mettre d'accord avec le grand horloger de l'univers, car tu aura les mains nettes et polies et nullement gravées et guillochées par le frottement des mauvaises actions. Adieu mon fils, je casse mon verre de montre et ne peux plus le remplacer."

STE-AGATHE, MAN.

Vendredi soir, le 9 janvier, à l'occasion de la fête patronale de notre curé, M. l'abbé E. Campeau, un groupe d'amateurs de Saint-Norbert sont venus à Sainte-Agathe donner une répétition de la comédie "Le Homard."

La salle publique était brillamment éclairée au gaz acetylène, grâce à l'obligeance de M. Antonio Toupin, qui avait installé un appareil dont il est l'inventeur.

Nous devons féliciter les interprètes: MM. J. Lord, J.-A. Pambrum, R. Grégoire, J. Landry, A. Landry, A. Auctil, A. Ritchot et R. Giguère; ils ont obtenu un beau succès. MM. J. Landry et A. Baily ont interprété parfaitement bien "Les deux Aveugles". Melles Alice et Alida Laporte accompagnèrent à l'harmonium.

Parmi l'assistance nous avons remarqué M. l'abbé Mireault, de Saint-Adolphe, M. l'abbé Desrosiers, d'Aubigny., De Saint-Norbert: M. Duchesneau, Melle Rose de Lima Duchesneau, Melle Duchesneau, M. St-Jean, le Frère Charles, M. et Melle Campeau. De Saint-Eustache: Mme Lachance.

La séance terminée, M. Pierre Hébert fit une vente de paniers au profit de l'église. Le lunch fut donné et servi gracieusement par Melles Robert, Rose-Anna Toupin, Cécile Brodeur, Ozina Lemoine.

La partie de whist organisée le même soir a été très contestée. Mme Euclide Olivier fils a gagné le 1er prix: un bracelet en or; le prix de consolation: une boîte de chocolats, a été méritée par Melle Rose de Lima Duchesneau de Saint-Norbert. Premier prix des Messieurs: une boîte de cigares, gagnée par M. A. Baily de Saint-Norbert: le prix de consolation a été attribué à M. R. Phleps: un cigare torpille offert par M. l'abbé Campeau.

Nous remercions nos amis de Saint-Norbert pour leur généreux concours et nous souhaitons qu'ils viennent nous revoir prochainement.

M. Conrad Gauthier, de Sainte-Agathe, a été nommé secrétaire-trésorier de la municipalité de Ritchot.

* * *

MM. Félix Lemoine et Arthur Lemoine sont partis cette semaine pour un voyage de quelques semaines dans l'Est.

* * *

La municipalité de Ritchot a retenu les services du Dr A. Bonin comme médecin hygiéniste pour l'année courante.

* * *

Le R. P. Blais o.m.i., était en visite dimanche dernier chez M. l'abbé T. Campeau.

* * *

Sur les instances de M. l'abbé Campeau et de M. Arthur Lemoine, le gouvernement a décidé de creuser un puit dans le village de Sainte-Agathe. M. Arthur Guertin, dont le dévouement à l'intérêt public est bien connu, a fait signer une pétition pour être adressée à l'honorable Ministre des Travaux Publics demandant que le puits soit placé au centre du village. Il est question d'engager trois experts pour désigner cet endroit; ça en vaut vraiment la peine.

* * *

M. Georges Vilandré dont la santé allait chancelante depuis quelque temps, nous est revenu très bien et d'excellente humeur après un séjour de quelques semaines en Californie.

* * *

Notre chef de police, M. Raphaël Olivier, est de retour de Chicago, avec deux chiennes de race. Il a fait cadeau d'une à M. l'abbé Campeau.

Communiqué

STE-ANNE DES CHENES, MAN.

Alderman J.-F. Finnigan a donné une belle soirée à plusieurs parents et amis. Parmi eux étaient: M. et Mme Robert Finnigan; M. et Mme J.-A. Pelland; Mme McAdams; Melles Laura Desmarais, Florence Owens, Annie Desmarais, Pauline Dufresne, Loretta Dufresne; MM. Léo Pelland, Roméo Desmarais, Martin Owens et plusieurs autres.

Nos félicitations à M. et Mme Finnigan, de nous avoir donné une si belle soirée.

Un lecteur.

DELORAINE, MAN.

Dimanche dernier les catholiques belges-flamands de la mission de la Montagne Tortue s'assemblèrent, après la messe, à l'école, où actuellement la messe est chantée à tous les quinze jours, pour nommer un comité qui s'occupera de la question d'une église dans cette mission.

Les catholiques étant actuellement maîtres du terrain pour cinq à six milles carrés, et leur nombre augmentant chaque année, dans cette région, décidèrent de nommer un comité composé comme suit: Président d'honneur, M. le Curé; Président, M. A. Mirre; Vice-président, M. Victor Vercaigne; Second Vice-président, M. Cyrille Delbeck; Secrétaire-trésorier, M. A. Van De Pousele. Tous les membres ont été proposés par M. Louis Huys et élus par acclamation.

Le comité a charge de s'occuper activement de la question et espère pouvoir présenter avant longtemps devant l'autorité épiscopale une requête pour l'autoriser à se bâtir une église convenable.

* * *

Avant Noël les enfants de l'école de la Montagne avaient préparé un magnifique programme pour leur "Arbre de Noël". Quelques catholiques ont eu la magnifique idée d'en profiter pour leur église (future). Non seulement les catholiques, mais aussi un grand nombre de non-catholiques se rendirent à l'invitation et apportèrent, tous les frais de la petite séance payés, la jolie somme de $80 avec les entrés seulemetn. C'est dire qu'il y avait foule, malgré le froid et l'obscurité. Ce fut un véritable succès. Après la soirée, l'ex-député de Deloraine, M. le docteur Thornton, adressa ses compliments au nom de toute l'assemblée, à l'institutrice et aux enfants. Tous retournèrent vers minuit, gais et contents, n'emportant qu'un seul regret, celui de voir le programme épuisé.

* * *

La semaine dernière MM. J. Remy et François Sarez nous quittaient, avec regret, après une visite de quelques semaines chez leurs parents et amis de Deloraine.

* * *

Jeudi dernier M. le Curé P.-E. Halde se rendait chez M. Couture, de Boissevain, pour dire la messe et administrer les derniers sacrements au père de Mme Couture, M. François-Xavier Turgeon, qui est presque paralysé depuis quelques jours. Et vendredi midi, M. le curé amenait ce dernier à l'hôpital de Deloraine en automobile. Les médecins ont peu d'espoir sur lui.

* * *

Vendredi soir, M. le maire James Flynn nous revenait, avec l'aînée de ses filles, d'un voyage à Normora, Ont. Cette dernière était en visite chez le frère de M. Flynn, depuis dix-sept mois, pour cause de santé. Parti d'Ontario avec un froid de 37 degrés en bas de zéro, M. Flynn fut bien surpris de revoir son foyer à la neige fondante.

* * *

M. et Mme Robitaille nous ont quitté le 5 janvier pour un voyage à Montréal. M. Robitaille sera de retour dans quelques jours, bien que Mme Robitaille prolonge son voyage de quelques semaines.

* * *

Les 7 et 8 janvier M. le curé bénissait deux mariages. Celui de M. Charles Van Daele avec Melle Marie Aneca de Mèdora, et l'autre de M. Camille Saenens avec Melle Emilie Beke, de Deloraine. Le douze il donnait le baptême à Flore-Marie Dechief, fille aînée de M. Oscar Dechief, de Deloraine.

* * *

Bien que 1913 ait vu porter en terre 15 enfants de l'église catholique, dont deux adultes, il a aussi vu 25 enfants entrer dans le giron de l'Eglise et célébrer cinq mariages à Deloraine, contre 1 sépulture, 3 mariages et 22 baptêmes en 1912.

* * *

On peut voir depuis quelques jours sur le lac Blanc (White-water) les lignes tirées pour le creusage du canal qui amènerait l'eau d'un lac de la montagne au lac Blanc, actuellement desséché. Plusieurs sont d'avis qu'il serait peut-être plus utile d'amener à Deloraine de l'eau potable d'une source sur le penchant de la montagne à six milles de la ville, plutôt que de faire venir l'eau au lac Blanc, d'une distance de 16 milles. Chacun son idée; surtout chacun son intérêt.

VANNES, MAN.

MARIAGE

C'est la cloche du bonheur qui sonne parait-il. Notre ami M. Iréné Champagne dit adieu au célibat pour s'engager dans les liens sacrés du mariage. Mardi le 13 courant il s'unissait à Melle Irène Bazinet de cette paroisse. La cérémonie fut très imposante et l'assistance était nombreuse. La musique, le chant, tout était superbe. C'est le Père Péran qui a béni le mariage.

M. Edouard Champagne accompagnait son fils, et M. Isaïe Bazinet sa fille. Après la messe on se rendit à la demeure de M. Bazinet où l'on prend un magnifique déjeûner, pendant lequel le Père Péran ne cessa de nous égayer avec ses historiettes toujours si bien rendues.

Le soir on était rendu à Saint-Norbert, et on soupait chez M. Ed. Champagne, père du marié, où les parents et amis se rendirent en grand nombre pour sâluer les jeunes mariés et s'amuser avec eux.

M. et Mme Irené Champagne demeureront à Vannes. Nos plus sincères félicitations et meilleurs souhaits de bonheur à ce jeune couple.

OTTERBURNE, MAN.

Le 13 courant à la cathédrale de Saint-Boniface M. Adélard Vinet d'Otterburne conduisait à l'autel sa future épouse, Melle Dolorès Rougeau, de Saint-Boniface.

Après la cérémonie ils sont allés prendre le diner chez le père de la mariée, M. Augustave Rougeau. Tous les parents y étaient présents, ainsi que M. Albert Préfontaine, de Saint-Pierre, et M. et Mme Emery Turenne, de Saint-Boniface.

A cinq heures l'heureux couple partait pour Otterburne. Ils ont pris le souper chez M. François Vinet, père du marié.

Après le souper ils se rendirent tous chez M. A. Rougeau, où ils s'amusèrent jusqu'au jour. Il y eut du chant et de la musique, et tout se passa dans une gaieté et un entrain peu ordinaire.

Parmi les invités se trouvaient: M. et Mme François Vinet, M. et Mme Augustave Rougeau, M. et Mme Arthur Laroche, de Saint-Pierre; M. et Mme Edouard Lussier, de Sainte-Elizabeth; M. et Mme Eusèbe Tétreault, de Saint-Pierre; M. et Mme François Gagné, M. et Mme Alphonse Lalonde, de Willow Bunch, Sask.; M. et Mme Arthur Rougeau, de Saint-Boniface; M. et Mme Auguste Rougeau, M. et Mme Uldège Rougeau, M. et Mme Ulric Rougeau, M. et Mme David Beaulieu, M. et Mme Edouard Robidoux, M. et Mme Hilaire Robidoux, M. et Mme Emery Turenne, M. Albert Lapointe avec sa soeur Eva, M. Joseph Corbin avec sa soeur Fodia, M. Albena Parenteau avec sa soeur Délia, M. Jos. Laroche avec sa soeur Arline, Melles Sansregret, Melles Joséphine, Hortense et Aurore Vinet, Melle Albertine Préfontaine, MM. George Rougeau, Ulric Rougeau, William Lemyre, David Lemyre, A. Fast, Charles Hale, Pierre Hébert, P. Laferté, Philias Laroche, Geoffrey Crotteau l'empereur et Arthur Therrien.

Les MM. St-Onge, d'Aubigny, nous ont bien entretenus avec le violon.

Aux jeunes époux nous souhaitons du bonheur, du succès, une longue vie et tout ce qu'un couple peuvent désirer.

Deux Télé...

Les gens d'esprit seraient peu que seuls sans les sots qui s'en piquent.

* * *

La prospérité fait peu d'amis.

Roman de La Liberte No 12

Le DERNIER DES MOHICANS

PAR

FENIMORE COOPER

—Nous pourrions pourtant tenter l'entreprise, dit le chasseur; ces dames mettraient pied à terre, je vous guiderais, et les deux Mohicans se chargeraient, avec leurs couteaux, de rendormir les sentinelles trop vigilantes.

—Je ne veux point de ce moyen, dit Heyward; en guerre avec les Français, je veux les combattre loyalement.

—Il faut alors sortir de la ligne des postes avancés, tourner vers l'ouest et reprendre le chemin des montagnes, où je vous cacherai aussi sûrement que vous pourrez le souhaiter."

Le jeune homme ayant donné son assentiment à ce projet, Oeil-de-Faucon fit volte-face. La route, assez difficile, était semée de blocs énormes qui avaient roulé des montagnes environnantes; bientôt ils gravirent un sentier étroit et rocailleux qui, serpentant entre les pointes de rochers, les conduisit sur une plate-forme couverte de mousse. Le chasseur dit alors aux deux soeurs de descendre de cheval; puis, les emmenant, avec le major, à l'extrémité orientale du plateau, il leur montra, dans l'éclat de la lumière matinale, la vallée de l'Horican, le fort de William-Henry en face d'eux, et toute l'armée de Montcalm qui l'environnait.

"Nous sommes arrivés quelques heures trop tard: les Français et les Iroquois, leurs alliés, remplissent déjà les bois.

—La citadelle est investie, murmura le jeune officier anglais; ma place serait au milieu des miens. N'y a-t-il donc aucun moyen d'entrer dans le fort? J'aimerais mieux être prisonnier des Français que d'assister ainsi à la lutte en simple spectateur.

—Heyward! s'écria Cora, je suis de votre avis; je ne saurais supporter la vue d'un danger que je ne partage point; allons retrouver mon père." Et, se retournant vers Oeil-de-Faucon, qui ne pouvait s'empêcher d'admirer l'intrépidité de la fille de Munro: "N'avez-vous aucun moyen de nous conduire jusqu'à William-Henry?"

Le batteur d'estrade était bien aise de trouver dans ses compagnons un courage aussi ferme et une aussi noble résolution; mais était-il sage d'essayer, avec deux jeunes filles, de franchir des lignes ennemies, de traverser la zone des projectiles du fort; de risquer, en un mot, la vie de ces enfants, si peu faites pour affronter de pareils dangers? Il hésitait; mais Heyward paraissait si résolu, si impatient; les deux jeunes filles du brave commandant semblaient si bien prêtes à tout affronter pour rejoindre leur père et partager son sort, que sa prudence et sa sagesse furent vaincues. Cette entreprise tentait d'ailleurs singulièrement sa nature hardie; il céda.

"Le brouillard s'élève! s'écria-t-il; il peut nous favoriser; partons avant qu'il en monte jusqu'à nous. S'il m'arrive malheur, souvenez-vous de garder toujours le vent sur la joue gauche, ou plutôt fiez-vous aux Mohicans."

Ayant fait un signe de la main à ses compagnes, il se mit à descendre la montagne, et par un chemin difficile, mais pourtant praticable, il les conduisit presque en face d'une poterne placée à l'ouest du fort, et distante à peine d'un demi-mille. Le brouillard, qui roulait lentement ses lourdes vapeurs sur les rives de l'Horican, n'avait pas encore envahi le point où ils se trouvaient; force leur fut donc d'attendre cet auxiliaire, qui devait masquer leur marche aventureuse. Les deux Mohicans profitèrent de cet instant de répit pour sonder la profondeur des bois environnants et reconnaître la position de l'ennemi; quand ils eurent rendu compte au chasseur de leur exploration, il s'écria rouge de dépit et de colère:

"Les Français ont justement placé sur notre chemin un piquet de Peaux-Rouges! Comment savoir, avec ce brouillard, si nous passerons à côté ou si nous tomberons au milieu d'eux?

—Ne pourrions-nous pas faire un détour, dit le major, et reprendre ensuite le bon chemin?

—Avec cette obscurité, quand on s'écarte de la ligne droite, on ne peut jamais savoir si l'on pourra se retrouver."

Comme il parlait encore, un boulet passa à travers le bois vint fracasser un sapin non loin d'eux. En même temps Uncas accourait, affirmant que ce projectile, en ricochant par bonds sur le sol, avait laissé une trace qui les conduirait sûrement dans la direction du fort et leur servirait de guide à travers le brouillard, qui maintenant les envahissait de toutes parts.

"Risquons l'affaire," dit Oeil-de-Faucon; et tous se mirent en marche.

Le brouillard était si intense, qu'ils ne se voyaient pas les uns les autres à dix pas. Heyward, suivi de près par David la Gamme, soutenait les deux sœurs: ils avaient déjà fait, d'après leur appréciations, la moitié du chemin, quand tout à coup, à vingt pas d'eux, un cri formidable se fit entendre:

"Qui vive?

—C'est moi! dit Duncan pour gagner du temps, en entrainant les deux jeunes filles effarées.

—Qui moi? Répondez vite.

—Un ami de la France! cria encore le major en courant encore plus fort.

—Arrêtez!" Et comme, sans le voir, l'ennemi entendait le bruit de leur fuite toujours plus accélérée: "Feu! camarades, cria la même voix, feu!"

Une vingtaine de coups de fusil retentirent à la fois; heureusement les Français avaient tiré un peu au hasard, et les balles n'atteignirent personne. Le major expliqua au chasseur ce qui venait de se passer; celui-ci prenant aussitôt son parti: "Faisons feu à notre tour, dit-il; ils croiront que c'est une sortie de la garnison du fort; ils n'oseront avancer sans appeler à leur aide; pendant ce temps nous gagnerons du terrain."

L'idée était bonne; pourtant elle ne réussit point. L'alarme fut aussitôt répandue dans tout le camp; depuis les bords du lac jusqu'aux pieds des montagnes les soldats coururent aux armes.

"Bientôt nous allons avoir toute l'armée sur les bras, cria le major; en avant, il y va de notre vie."

Malheureusement ce moment de trouble et de confusion avait fait perdre au chasseur la direction vraie; il ne savait plus de quel côté avancer. Il exposait en vain ses deux joues à l'action du vent; il ne ressentait pas le plus léger souffle d'air.

Uncas vint à son secours; il avait, du sommet d'une petite fourmilière, relevé la trace du boulet.

"Voyons la direction," dit Oeil-de-Faucon, se penchant jusqu'à terre, et il se remit rapidement en marche. Des cris, des imprécations, des coups de fusil retentissaient de tous côtés. Un éclair vif et rapide déchira le brouillard à ce moment; des boulets traversaient la plaine, passant sur leurs têtes.

"Le fort se met de la partie, s'écria le chasseur en s'arrêtant. C'est le brave Munro qui tire; nous sommes entre deux feux." Puis, se ravisant tout à coup: "C'est du fort que viennent les boulets; alors nous courons comme des insensés vers l'ennemi. Volte-face! volte-face!"

La petite troupe changea de direction; les forces des jeunes filles, soit terreur, soit fatigue, étaient épuisées. Heyward dut emporter Alice dans ses bras, et Uncas, toujours si pénétré de respect pour elle, fut heureux de lui prouver son dévouement en offrant son aide à Cora.

L'ennemi était sur leurs talons; une minute encore, et ils allaient tomber entre les mains des Français.

"Point de quartier pour ces coquins!" cria à quelques pas derrière eux la voix de l'officier qui dirigeait la poursuite.

En même temps une voix forte et impérieuse descendit du haut des bastions du fort:

"A vos postes, camarades! Attendez que vous puissiez distinguer l'ennemi: alors tirez très bas et balayez le glacis.

—Mon père! mon père! cria soudain une voix de femme montant au milieu du brouillard; c'est votre Alice! votre Elsie! c'est Cora! Sauvez vos enfants!

—Arrêtez! reprit la même voix, pleine d'angoisse et de tendresse paternelle; arrêtez! ce sont mes filles!—Qu'on ouvre la poterne.—Une sortie, mes braves! Mais ne brûlez pas une amorce! une charge à la baïonnette!"

Nos fugitifs touchaient à la poterne, ils la virent tourner sur ses gonds. Duncan laissa passer une longue file d'habits rouges. Il reconnut bientôt son bataillon: alors, passant le bras d'Alice sous celui de David, il se plaça à la tête de ses soldats et ne tarda guère à mettre en fuite ses adversaires.

Alice et Cora s'aperçurent à peine de la disparition du major: un officier de haute taille, aux cheveux blancs, les attirait déjà dans ses bras, et tandis que de grosses larmes coulaient de ses yeux jusque sur le visage de ses enfants, il s'écriait:

"Soyez béni, mon Dieu! Quel que soit le danger qui me menace, je suis maintenant préparé à le recevoir; j'ai retrouvé mes chè...

POUR LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANCAISE

Les Canadiens-français de l'Ontario tiennent un grand congrès à Ottawa. Ils décident de continuer la lutte. Mgr Béliveau bénit les congressistes. Discours de M. Henri Bourassa.

Ottawa, 13.—La population canadienne-française d'Ottawa est en liesse; elle est heureuse de recevoir à ses foyers les délégués au troisième congrès des Canadiens-français de l'Ontario. Les abords au Monument National présentaient des scènes fort animées ce midi; de vieux amis, vivant aujourd'hui aux extrémités opposées de la province, heureux de se revoir, se donnaient de cordiales poignées de main et échangeaient les nouvelles de leurs familles, puis les présentations d'amis, les bons souhaits, etc.

Ces rencontres sont des plus charmantes et sont un des beaux côtés du Congrès.

Cet avant-midi, le comité des lettres de créances a eu une bonne besogne à faire à vérifier ces lettres et à distribuer les cartes d'admission.

Le rapport de ce comité, a été donné par M. J.-N. Rattez, de la paroisse Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa; il y avait alors 598 délégués enregistrés et plusieurs autres sont arrivés après ce rapport: il y a en plus les 40 membres du Comité administratif.

Le Congrès a été ouvert à 2.30 heures P. M., par M. C.-S.-O. Boudreault, président général de l'Association d'Education; nous donnons ailleurs les remarques qu'il a adressées aux délégués. La prière a été faite par Mgr Routhier, vicaire général de l'archidiocèse d'Ottawa.

Quant ces sept cents hommes entonnèrent le chant de "O Canada", la scène était vraiment empoignante et si les adversaires des écoles bilingues avaient pu en être témoins, ils auraient vu que les Canadiens-français de l'Ontario ont bonne envie de vivre et veulent faire respecter leurs droits.

Au nombre des invités spéciaux au Congrès, on a remarqué avec un immense plaisir, Monseigneur Béliveau, évêque-auxiliaire de Saint-Boniface, représentant Mgr Langevin, le champion des écoles catholiques bilingues dans l'Ouest, Monseigneur Latulipe, l'évêque missionaire du Témiscaming, un autre champion des écoles catholiques bilingues, dont le mandement à ce sujet vient d'être publié dans les grands journaux de France et notamment dans l'Univers de Paris; Mgr Routhier, vicaire-général de l'archidiocèse d'Ottawa; le Rév. Père Guillaume Charlebois, provincial des Oblats de Marie, qui ont évangélisé une bonne partie de l'Ontario; le Rév. Père Jean, jésuite, supérieur du nouveau collège de Sudbury; M. l'abbé D'Amour, représentant l'oeuvre de l'Action Sociale Catholique dans l'archidiocèse de Québec.

Parmi les laïques on remarquait aussi M. Amédée Denault, représentant le Comité permanent du Parler Français au Canada; M. O. Durocher, président général de l'Union Saint-Joseph du Canada, etc.

Parmi les délégués on a remarqué M. A.-Z. Majeau, deputé de Sturgeon Falls au parlement de Toronto, M. A. Aubin, ex-député du même endroit; M. E. Racine, député de Russell à la législature; M. Samuel Genest, président de la commission des écoles séparées d'Ottawa.

Mgr Routhier, Mgr Ltulipe et Mgr Béliveau ont adressé de bons et sages conseils aux délégués; ils ont parlé du devoir des parents chrétiens envers les écoles catholiques et on fait un chaleureux appel à tous pour une union intime et solide de toutes les bonnes volontés en faveur d'une revendication énergique, persévérante mais juste et loyale en faveur de droits imprescriptibles des parents sur l'éducation de leurs enfants.

Leurs paroles ont été souvent couvertes de chaleureux applaudissements.

* * *

La séance de demain soir aura lieu au soubassement de l'église du Sacré-Coeur; les délégués auront le privilège d'y amener un ami. Le principal attrait de cette séance sera un discours de M. Henri Bourassa.

On ne pouvait trouver mieux pour couronner un congrès qui devra avoir sur nos destinées une importance vitale peut-être.

RAPPORT DU SECRETAIRE M. A. GRENON.

1.—Depuis la convention, 15 février 1912, jusqu'à la publication de la circulaire 17, fin juin 1912.

II.—De juin 1912 à aujourd'hui

I

Le 5 mars 1912, le Comité Administratif de l'Association est convoqué et choisit les membres du Comité Exécutif comme suit:

M. C. S. O. Boudreaut, M. Belcourt, M. l'abbé L. C. Raymond, Rév. Père C. Charlebois, O.M.I., et M. A. T. Charron. M. Belcourt décline l'honneur, mais le Comité ne croit pas devoir accepter.

Le travail fait par le Comité de l'Association dans ces quelques mois se rapporte:

1. A faire nommer des inspecteurs canadiens-français dans nos écoles bilingues. Plusieurs noms sont suggérés, gens bien qualifiés de la province de Québec et de l'Ontario. Plusieurs correspondances sont échangées avec le Ministre de l'Instruction Publique à cet effet;

2. L'étude approfondie du rapport du Dr Merchant et la publication de la réponse à ce rapport;

3. L'Association demande et insiste sur la nomination d'une juge canadien-français à la Cour de l'Echiquier, et un autre au Témiscaming;

4. L'étude des résultats que peut apporter à notre cause le Congrès de la Langue Française à Québec;

L'organisation dans toute la province se fait au moyen de correspondances et par des visites personnelles. Cette correspondance est toute conservée dans ses archives de l'Association.

Du 12 février au 1er juillet, l'Association adresse 10 circulaires dans la province, les principales se rapportent à la fondation d'un journal, à la diffusion du volume-souvenir et des brochures de l'Association, à la nomination et recommandation d'inspeteurs canadiens-français.

Quant à la question des écoles et à la reconnaissance des droits de nos compatriotes d'Essex, alors comme maintenant, elle est toujours à l'attention du Comité, et si les résultats ne sont pas efficaces, c'est dû à des circonstances en dehors de son contrôle.

Le Comité accepte les invitations de représenter l'Association aux fêtes de l'Union Saint-Joseph en 1912, au Comité Régional de Blind River, à la Saint-Jean-Baptiste de l'Orignal, à l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa et au Congrès du Parler Français de Québec.

Le projet d'Union Catholique de M. le notaire Levesque attire l'attention du Comité, qui voit, dans les circonstances actuelles, de graves inconvénients à sa mise en pratique.

Cette première étape du travail de l'Association se termine par la consécration officielle des écoles bilingues à Notre-Dame du Cap de la Madeleine, dans un pélerinage à ce sanctuaire: cette consécration officielle se répète en juin 1913.

II

Dès l'apparition de la trop fameuse circulaire 17, le Comité y porte toute son attention. Après études, le Comité convoque les membres français de la Commission scolaire séparée d'Ottawa où tous, moins deux, sont présents. Cette réunion se tient le 9 août 1912, alors que les Commissaires adoptent la ligne de conduite définie par l'Association, à savoir que les Canadiens-français d'Ontario ne doivent pas accepter la circulaire 17. Le 28 août, on discute le mode de protestation à adopter dans toutes les sections scolaires, en rapport avec la circulaire du Département de l'Education. C'est alors que l'Association prend les mesures nécessaires et s'entend avec les commissions scolaires à cet effet.

Le Comité entreprend de solliciter une souscription chez les marchands en gros de Montréal. MM. Alfred Goulet, marchand d'Alexandria, et le secrétaire de l'Association recueillent, en quelques jours, la jolie somme de $1,108 en argent, plus $200 en papeterie et livres.

Le Comité met à l'étude la fondation d'une Revue. Un comité est constitué à cet effet, et il fait un rapport encourageant l'idée, qui n'est pas mise à exécution, faute de fonds.

MOYENS DE RESISTANCE

Le 10 septembre 1912, le Comité convoque de nouveau la Commission canadienne-française d'Ottawa, et c'est alors qu'on adopte le plan de protestation mis depuis en pratique dans toutes nos écoles.

Considérant les injustices inqualifiables faites à nos droits constitutionnels et naturels, l'Association demande à tous les Canadiens-français:

1. De faire adopter par les commissions scolaires de leurs paroisses ou sections, la motion qui doit être présentée à la Commission scolaire d'Ottawa, le lendemain.

2. Que les parents enjoignent, par écrit, aux commissaires, d'avoir à faire enseigner le français dans tous les cours, et de voir à ce que le français soit la langue en usage dans les relations entre maîtres et élèves et dans l'enseignement, les heures affectées à l'étude de la langue anglaise exceptées.

3. Que les parents signifient par écrit, aux instituteurs et institutrices, leur volonté expresse d'avoir à suivre le programme tracé par les Commissaires, ré-l'enseignement et l'usage de la langue française dans les écoles qu'ils maintiennent avec leur argent.

4. Qu'une résolution soit adoptée à cet effet, par toutes les commissions scolaires bilingues et affichée dans chaque école ou chaque classe.

Le Comité envoie alors force circulaires en même temps qu'il visite les centres les plus éloignés.

DELEGATION A TORONTO

Le Comité travaille à l'organisation d'une délégation à Toronto et invite tous les Canadiens-français de la province à choisir MM. Genest et Freeland comme leurs représentants auprès du ministère. Le comité se fait représenter et par suite des démarches faites, quelques 200 commissions scolaires répondent à l'appel. La requête présentée au ministère est préalablement approuvée par le Comité de l'Association.

Afin de bien faire comprendre que la lutte n'a aucunement été provoquée par nous, mais bien au contraire qu'elle résulte des injustices qui nous sont faites depuis bien des années, le Comité prépare et envoie un factum expliquant bien ce qui a été fait de part et d'autre.

De toutes parts, la lutte contre le règlement 17, soulève des critiques, c'est pourquoi l'Association doit répondre à des attaques ou à des assertions injustes quand elles ne sont pas révoltantes. C'est ainsi qu'en décembre 1912, votre Comité répond à un article injurieux de M. l'abbé Corbeil, de Cornwall, publié dans le "Standard" et reproduit dans la "Gazette" de Montréal, et quelques jours auparavant à certains articles du "Citizen" et du "Catholic Record".

PRECIEUSES ADHESIONS

Le travail de l'Association vise surtout la résistance à la circulaire 17 et aux inspecteurs protestants. Ce qui lui vaut beaucoup d'encouragement de la part des Canadiens-français de la province d'Ontario, des provinces soeurs, et particulièrement de la province de Québec, de nos concitoyens de nationalités étrangères, soit directement, soit dans des articles de journaux, tels que ceux du "Caskett". Et il nous fait plaisir de vous mentionner particulièrement les services sendus à notre cause par les deux vaillants Irlandais d'Ottawa, MM. Freeland et Armstrong, de même que l'appui apporté par les Cahan, les Leacock, les Stephens, les Gray, les Fryer, les Dales et autres. On peut affirmer que le "Devoir" de Montréal, et l' "Action Sociale", de Québec, sont toujours à notre disposition. Signalons les articles ou conférences de MM. Foran et O'Hagan, qui méritent toute notre admiration. Nous ne pouvons aussi passer sous silence la magnifique étude de la circulaire 17 faite par notre ex-président, M. Belcourt, dans l' "University Magazine".

Dès la publication, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous offre ses services et adhère entièrement à notre programme de résistance. C'est alors qu'une première délégation est envoyée pour expliquer le programme de l'Association. Cette délégation rencontre le même jour MM. Cahan, Bourassa et Héroux et traite avec eux, de la question scolaire d'Ontario. Votre Comité ne croit pas devoir accepter immédiatement les offres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Si toutefois, la délégation à Toronto, les entrevues avec l'inspecteur, en chef, les protestations nombreuses des sections scolaires, ne changent rien à la situation, du moins elles ont pour effet d'entretenir chez les nôtres l'esprit d'union, et de convaincre nos adversaires de notre fermeté et elles occasionnent l'arrêt momentané des visites des inspecteurs protestants.

CONGRES REGIONAUX

L'Association organise dans différents centres de la province des congrès régionaux de commissaires d'écoles.

Ces congrès ont eu lieu à Sudbury, Vankleek Hill, South Indian et Tecumseh, au printemps de 1913, et tout récemment à Paincourt, Sturgeon Falls et Chelmsford.

(A suivre sur la page 7)

fants, que je croyais à jamais perdues."

La joie du père et des enfants fut bien vive, leurs épanchements très doux; ils avaient cru ne se revoir jamais. A se serrer les uns près des autres, ils se sentaient revivre.

XII

Après les premières effusions de joie, qui ne permettaient point de songer à autre chose, il fallut pourtant bien revenir à la réalité. La situation était fort triste; elle était désespérée: après d'héroïques efforts, Munro devait se l'avouer à lui-même, Webb l'avait oublié. L'armée anglaise n'avait pas fait un pas en avant; le commandant du fort Edouard ne lui avait pas même envoyé un message depuis le jour où nous avons vu un faible détachement venir à son aide, comme le major Heyward partait pour lui amener ses deux filles. Les Français avaient pu tranquillement prendre position, établir leurs retranchements et leurs batteries; nul, en dehors de la petite garnison de William-Henry, ne les avait inquiétés. Ils avaient même négligé, soit insouciance, soit dédain, de s'emparer des hauteurs environnantes, d'où ils eussent pu si aisément foudroyer les murs déjà croulants, les tours à moitié démantelées du fort, derrière lesquels s'abritait une si faible garnison. Les alliés de Montcalm, rendus plus nombreux encore par la certitude de la victoire, jaloux de montrer un zèle qui devait leur coûter si peu, écartant à peine l'instinct de férocité et l'amour du pillage qui les dominaient en présence d'une proie certaine, s'étaient embusqués partout, dans les bois, au bord de l'Horican, dans les gorges et les défilés des montagnes. Ils étaient si nombreux, si âpres, si animés, que le commandant français se demandait à lui-même s'il pourrait les contenir longtemps encore.

Si découragé, si impuissant que fût le brave Munro, il n'en continuait pas moins la lutte avec vigueur. Heyward avait repris sa place au premier rang des combattants, et le secondait de son mieux. Ses instants étaient si absorbés par les soucis du siège, que depuis cinq jours entiers il n'avait pu revoir ses compagnons de route, ni même les deux jeunes filles auxquelles l'attachaient, il faut le dire, de si dévoués et de si tendres sentiments. Il nourrissait pour la jeune et douce Alice une affection profonde et respectueuse; dirons-nous qu'il se sentait payé de retour? Le major espérait bien, quand la conclusion de la paix lui aurait laissé le loisir de songer à ses propres affaires, changer cette douce liaison déjà ancienne, et que les dernières circonstances avaient encore favorisée, en un lien plus fort et plus durable. Au début de la campagne, il en avait vaguement dit un mot au père des deux jeunes filles; il lui avait semblé que sa demande n'était pas mal accueillie, mais la délicatesse l'avait empêché d'en rien dire à Alice, et son honneur depuis lui avait fait un devoir d'observer la plus entière discrétion, le père ne s'étant pas prononcé d'une façon assez précise. Munro s'était contenté de répondre à l'allusion timide, mais fort nette, du jeune homme, par l'éloge de ses deux enfants et l'assurance qu'il regardait comme un honneur pour lui et pour les siens la demande du major Heyward.

Les circonstances actuelles n'étaient point faites pour encourager Duncan à pousser plus loin ses prétentions: son parti était pris, il attendrait, et son dévouement le plus entier aux intérêts du père et des deux jeunes dames serait la seule marque qu'il leur donnerait d'une affection qui remplissait son coeur, et qui devait faire, il l'espérait du moins, le charme de toute sa vie.

Nous avons dit que les Français semblaient reculer l'assaut, qui certainement les aurait rendus maîtres du fort; il aimaient mieux attendre sa reddition, qui maintenant ne pouvait tarder. Ils étaient si assurés qu'aucun secours ne serait envoyé aux assiégés, qu'ils venaient de consentir à un armistice. Profitant des loisirs que cet instant de relâche lui donnait, le major Heyward, le soir du cinquième jour, prit pour se rendre chez son chef le chemin des remparts; il regardait tristement les campements des Français, épars aux bords de l'Horican, quand il aperçut un homme de haute taille, les mains liées derrière le dos et conduit par un parlementaire agitant un drapeau blanc. Une poterne s'ouvrit, la petite troupe fut admise dans le fort et conduite à Munro. Duncan hâta le pas, et reconnut bientôt dans le prisonnier, qui baissait la tête et paraissait fort humilié, son guide fidèle, son sauveur. Le commandant, le lendemain du retour de ses filles, avait envoyé le chasseur au fort Edouard avec une lettre pour le général Webb. Oeil-de-Faucon avait de nouveau franchi les lignes ennemies; mais, au retour, moins heureux, il était tombé dans une embuscade, et Montcalm, pour montrer son assurance et un peu son dédain, le renvoyait aux Anglais. En arrivant chez Munro, Duncan fut frappé de l'état d'abattement et en même temps d'exaspération dans lequel se trouvait son chef; à son approche le vieillard lui cria:

"J'allais vous envoyer chercher. L'orgueilleux Français vient encore de me donner une nouvelle preuve du peu de cas qu'il fait de nous. Il me renvoie le messager que j'avais expédié à Webb; il me le rend, dit-il, parce qu'un aussi habile homme pourrait lui faire défaut.

—Il nous renvoie le messager, et sans doute il a intercepté le message!

—Voilà précisément pourquoi je souhaitais vous voir. Montcalm a gardé la lettre que m'adressait le gouverneur du fort Edouard. Que contient-elle? Sommes-nous réellement abandonnés par les nôtres? Ne savent-ils pas que nos murailles décrépites ne sauraient tenir longtemps; que nos canons, que tous nos approvisionnements de guerre sont misérables? Les routes sont-elles fermées? Oeil-de-Faucon me dit qu'elles sont libres. Quand je l'interroge sur ce qu'il a vu au camp de Webb, il me répond que les soldats sont nombreux et bien armés; quand je lui demande ce qu'ils font, il m'affirme que le matin ils se rendent à la parade, et que le soir ils font encore la parade. Jeune homme, rendez-moi un service: Montcalm veut conférer avec moi: je ne puis me résoudre à me présenter devant lui, allez-y à ma place. Vous avez de l'expérience, de la sagacité; allez, je me confie entièrement à vous."

Peu de temps après, Heyward sortait du fort pour se rendre au camp des Français. Le général ennemi le reçut avec beaucoup de courtoisie, mais ne voulut entamer avec lui aucune question sérieuse. Le jeune officier rentra désolé à William-Henry, et, fit part de son insuccès à son chef.

"N'avez-vous rien observé d'inquiétant? lui demanda Munro; puis-je me fier à mes adversaires?

—Vous le pouvez assurément. Montcalm est un homme d'honneur; l'ordre règne dans son armée; la discipline est parfaitement observée parmi les Français; mais j'ai remarqué des multitudes d'Iroquois, malgré le soin qu'ils prenaient de se dissimuler dans les bois, et j'imagine que le général français ne les gouvernera pas longtemps à son gré; leur impatience est au comble, ils se révoltent contre les lenteurs du siège, et accusent hautement Montcalm de retarder le pillage. Après la chute de nos murs ils espèrent bien nous égorger tous; c'est le sort qui nous attend, un peu plus tôt, un peu plus tard.

—Oh! mes pauvres enfants! ne put s'empêcher de murmurer le vieillard, dont la tête se courba presque jusqu'à terre. Ne les ai-je donc retrouvées, après tant d'inquiétudes et d'angoisses, que pour les voir devenir la proie de ces misérables! Duncan, ne m'aiderez-vous pas à les défendre!"

Le major n'eut pas besoin de protestation pour convaincre son chef de son dévouement le plus entier; et bien qu'il eût résolu de n'aborder cette question qu'après la conclusion de la paix, il lui fut impossible de ne pas faire allusion à ses espérances. Un sourire triste, mais confiant, reparut sur le visage du vieux capitaine.

"Vous m'avez déjà dit deux mots de ce projet, Duncan: je vous approuve fort et permettez à un père d'ajouter que je vous comprends... Ma Cora est bien digne de vos hommages, et...

—Cora! cria le jeune homme; avez-vous dit Cora?

Duncan était bouleversé jusqu'au fond de son âme, et son visage portait toutes les traces de l'émotion la plus violente; mais son agitation, les marques extérieures de son désappointement, n'étaient rien auprès de la crise hautaine et furieuse à laquelle était en proie le vieux commandant: une insulte à son honneur, à sa bravoure, à son attachement à son pays, ne l'auraient pas blessé plus profondément que l'interruption du major Heyward.

"Vos voeux ne s'adressent pas à Cora! répétait-il; Cora ne vous semble pas digne de vous?"

Le jeune homme protestait respectueusement, ne comprenant rien à cette colère soudaine et emportée qui mettait son chef hors de lui; son attitude était si ouvertement et si naïvement révoltée, que le vieillard s'arrêta tout à coup désarmé, détendu, comme honteux.

"Franchement, dit-il à Duncan, vous ne saviez pas? Jurez-moi que vous ne saviez rien."

Et comme le major protestait de son ignorance, de sa surprise, Munro lui tendit la main, et, le faisant asseoir près de lui, ajouta:

"Il faut donc que je vous conte mon histoire.

"Je suis né en Ecosse, continua-t-il, d'une famille pauvre, quoique noble. Jeune, j'avais déjà une réputation de bravoure,—je puis le dire sans vain orgueil,—que j'ai conservée jusqu'à ce jour. J'avais quelque avenir dans la carrière des armes; je rencontrai sur mon chemin Alice Graham, fille d'un lord écossais fort riche; elle me plut, mais son père ne voulut jamais consentir à notre mariage. Je rendis à Alice sa foi, et je partis pour les colonies. Longtemps après, je rencontrai une femme que j'ai aimée, qui est devenue mon épouse, la mère de Cora.

(A suivre.)



(Suite de la page 6)

Au cours de septembre 1913, une réunion à peu près analogue, à Haileybury, nous permit aussi de rencontrer nos compatriotes de cette région et de les grouper en comité régional.

Le comité est heureux de reconnaître que les directions de l'association ont été bien suivies. De toutes parts on a compris l'efficacité de son travail, sa nécessité et sa raison d'être. On peut dire que d'une manière générale, la résistance s'est maintenue avec fermeté et que s'il y a eu des défectuosités, elles sont moins dues a la mauvaise volonté des gens qu'au manque d'organisation et aux circonstances embarrassantes ou alléchantes créées d'autre part aux nôtres.

Ottawa, 14.—La seconde journée des congressistes a débuté par une grand'messe solennelle au Sacré-Coeur, ce matin. Mgr Routhier, vicaire général du diocèse, officiait, assisté des révérends Pères Bouvet et Jeannotte, Oblats de Marie Immaculée. M. l'abbé S. Côté, curé de Chelmsford, qui fit l'allocution de circonstance, a fortement ému le nombreux auditoire par son éloquent historique du rôle joué par le clergé régulier et séculier canadien-français dans l'Ontario, de la part prise également par les laïques qui travaillent avec le plus de dévouement à la cause catholique et française sur cette terre de l'Ontario.

Aussitôt après la messe, ce matin, les congressistes ont repris leurs sièges au Monument National qu'ils continueront à occuper cet après-midi alors qu'ils procéderont aux élections du congrès.

Il est tout probable que M. Boudreault, le président actuel, déclinera l'honneur de la ré-élection et que M. A.-T. Charron, chimiste de la ferme expérimentale d'Ottawa et l'un des nôtres qui a su le plus s'affirmer dans la lutte en faveur de l'enseignement bilingue, sera élu président.

Un certain groupe cependant favorise la candidature de M. Genest, président de la commission des écoles séparées, mais la majorité des délégués appuiera M. Charron.

Les congressistes ont envoyé hier un message à Sa Sainteté Pie X, dans lequel ils renouvellent respectueusement au chef suprême de l'Eglise l'assurance de leur filial attachement au Saint-Siège. Les congressistes implorent également les bénédictions du Saint-Père. A la séance d'hier, des lettres d'adhésion ont été lues de la part de Mgr Stagni, délégué papal au Canada, de Mgr Charlebois, du R. P. Richard, provincial de la compagnie de Marie, de Mgr Paul-Eugène Roy, évêque auxiliaire de Québec, du R. P. Provincial des Dominicains, du sénateur Belcourt, de M. le Dr Rhéaume, ministre des travaux publics de l'Ontario, de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles de la province de Québec, de M. Alphonse Desjardins, le promoteur des caisses populaires, de l'abbé L.-A. Beaudoin, curé de Walkerville, Ont., de M. Emile Hébert, de la compagnie du Pacifique, Montréal, et d'une foule d'autres.

Les sujets traités par les conférenciers ont vivement intéressé les congressistes. Relativement à l'incident de la défaite du docteur Freeland, auquel sont mêlés quatre professeurs irlandais de l'Université d'Ottawa, nous apprenons ce matin que le Père Fallon, frère de l'évêque de London, et l'un des incriminés, est absent du collège depuis hier matin. Est-il en voyage de repos ou bien a-t-il été promu à qeulque poste de confiance dans quelque autre maison de la congrégation? C'est ce que nous n'avons pu savoir officiellement.

L'incident n'est pas clos, loin de là; les procédures que l'on est à préparer actuellement lui donneront bientôt une brûlante actualité.

* * *

Ottawa, 15.—Le troisième congrès biennal de l'Association d'Education Canadienne-Française de l'Ontario, s'est terminée hier soir par un grand ralliement dans la salle publique de la paroisse du Sacré-Coeur, où M. Henri Bourassa fut l'orateur principal. La salle était comble et le plaidoyer du directeur du "Devoir" en faveur de la langue française, a été l'occasion de véritables explosions d'enthousiasme. Des centaines de fonctionnaires du gouvernement figuraient dans l'auditoire, ainsi que quelques députés canadiens-français dé l'Ontario et de la province de Québec.

La séance d'hier soir était présidée par M. A.-T. Charron, le nouveau président de l'association, qui avait à ses côtés, sur l'estrade, le R. P. Guillaume Charlebois, provincial des Oblats, le R. P. Lebel, Jésuite, de Sudbury, le R. P. Jeannotte, curé de la paroisse, le R. P. Bouver, supérieur du Juniorat du Sacré-Coeur, le Dr Freeland, ancien membre de la commission des écoles séparées d'Ottawa, et M. Armstrong, membre de la commission, Samuel Genest, président de cette association, Amédée Denault, représentant du congrès de langue française à Québec, et autres.

La séance débuta par un joli travail de M. Esdras Therrien, dans lequel le président de l'Union Régionale de l'A. C. J. C., a fait voir l'importance des cercles de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française dans tous les centres français de cette province.

M. Amédée Denault, délégué du comité permanent du Congrès de la langue française, a assuré l'Association d'Education que le comité permanent était toujours disposé à l'aider de toutes façons et a fait part aux congressistes d'un projet de ralliement catholique et français que doit organiser le comité permanent de la langue française, projet qui a pour but d'opérer le groupement organisé de toutes les énergies catholiques françaises, tout en laissant à chaque groupe constitué son homogenéité et son autonomie. Ce projet a été accueilli avec enthousiasme.

M. Henri Bourassa prononça ensuite le discours dont voici un résumé.

* * *

DISCOURS DE M. BOURASSA

Présenté en termes fort sympathiques par le président, acclamé par l'auditoire, M. Henri Bourassa entre tout de suite au coeur du sujet.

Certains demanderont, peut-être, dit-il: on a déjà demandé, à propos d'un discours analogue prononcé en anglais, devant un auditoire exclusivement anglais de l'ouest d'Ontario, quel droit un homme de Québec peut avoir à parler d'un sujet comme celui-ci, dans une ville ontarienne. Il est parfaitement vrai que le mécanisme de l'instruction publique relève des gouvernements provinciaux, mais je n'imagine pas qu'il soit jamais passé par le clair cerveau des Pères de la Confédération que cela pût empêcher un citoyen canadien de traiter, en quelque partie du pays que ce soit, d'un sujet qui touche aux bases mêmes du pacte fédéral, à l'intérêt supérieur, à l'intérêt essentiel dans la patrie canadienne.

Votre cause est telle qu'elle appelle le concours énergique des Canadiens de toute origine, de tous ceux qui veulent que, pour la grandeur de notre pays, subsiste l'esprit du pacte fédéral et le sentiment de justice qui est la source de toute propspérité vraie. Car on a violé en votre personne les principes sacrés de la justice, de la liberté, de l'égalité de droit.

J'aurais droit, à titre de Canadien-français et de catholique d'être ici ce soir; mais c'est à titre de citoyen canadien surtout que j'entends parler; c'est à titre de citoyen canadien surtout, que je vous apporte le témoignage de ma confiance et de mon admiration.

Votre cause est celle de tous les véritables Canadiens. Votre victoire sera celle du pays; votre défaite sera l'un des pires coups portés aux assises mêmes de la Confédération.

Je suis arrivé ici à la dernière heure, j'ignore tout de vos délibérations; mais je suis convaincu que vous partez d'ici avec la détermination de continuer la lutte, pour votre droit, sans défaillance, jusqu'au jour de la justice. (On acclame longuement cette affirmation). Je demande donc simplement: Cette lutte, avez-vous raison de la poursuivre? avez-vous le droit de la soutenir?

Ai-je besoin de plaider la cause de droit naturel? L'Etat a le devoir de respecter les droits de la famille, et le premier des droits du père, chef de famille—droit respecté par toutes les civilisations supérieures—c'est de se prolonger dans ses enfants, de leur transmettre sa langue et ses croyances. Quand Dalton McCarthy voulut, épluchant les textes, prétendre que ni les capitulations, ni le traité de Paris, ne garantissaient notre droit à la langue, David Mills lui répondit: Mais ce n'était pas nécessaire! Cela ne pouvait être mis en question!—On nous a assuré le respect des droits civils; mais le premier des droits civils, n'est-ce pas le droit à la langue, et donc à l'école par laquelle on la peut conserver?

Mais à part tout cela, sachons rappeler que, s'il existe encore sur ce continent un pays, où flotte le drapeau britannique, c'est à nous, c'est à nos prêtres qu'on le doit. Et cela ne devrait-il pas être, pour tous les Canadiens qui ont le sens du droit, pour tous les sujets britanniques conscients de leur histoire, un motif suffisant pour assurer aux Canadiens-français la conservation de leur langue?

Passant à un autre ordre d'idées, l'orateur se demande: Est-il dans l'intérêt de nos enfants de maintenir l'usage du français? Il montre que tout abandon de la langue comporte une diminution de valeur intellectuelle et que la connaissance des deux langues devient chaque jour, à cause des relations commerciales et des progrès du Canada, un élément de succès matériel plus grand. Il cite à cet égard, plusieurs faits caractéristiques, et conclut qu'il est donc de notre intérêt le plus immédiat et de l'intérêt matériel le plus direct du pays de favoriser la diffusion du français. Il montre comment aux Etats-Unis et à Toronto même les jeunes Anglochtones s'efforcent d'apprendre le français. Par quelle aberration alors veut-on empêcher les Canadiens-français de garder cette même langue?

L'orateur définit ensuite la vraie conciliation et affirme que le maintien des deux langues dans toutes les provinces de la Confédération est pour tout le pays un avantage que tout Canadien doit réclamer, à raison de son titre même de Canadien.

Il demande aux Canadiens-français de faire une campagne personnelle d'éducation chez les Irlandais catholiques et dans la majorité anglo-protestante; de ne pas se contenter d'affirmer leur droit mais de le justifier, d'en montrer les fondements historiques, légaux et moraux; de ne jamais se laisser décourager par un échec partiel.

Dans une péroraison passionnée (nous ne pouvons naturellement indiquer que certaines des idées développées dans un discours de plus d'une heure,) il demande à ses auditeurs d'accomplir tout leur devoir envers Dieu, envers leurs pères et leurs enfants, envers leurs concitoyens d'autres races qui partagent avec eux la possession de cet immense pays où il n'y a place que pour "les peuples qui savent se défendre, lutter et persévérer".

Tout le discours a été haché d'acclamations.

Sa Grandeur Mgr Béliveau, qui se trouvait dans l'auditoire, félicita ensuite les congressistes de leur travail et déclara qu'il retournerait dans son diocèse réconforté de ce qu'il avait entendu et exprima ses meilleurs voeux à l'association. Sa Grandeur bénit les congressistes à la demande du président de la réunion. M. Charron remercia ensuite l'assemblée qui se dispersa en acclamant les orateurs et les invités et en chantant "O Canada".

* * *

DERNIERES DELIBERATIONS

Ottawa, 15.—Aux trois séances de la dernière journée du congrès, les orateurs principaux, à part ceux déjà nommés, ont été MM. Vincent et Boutet, avocats d'Ottawa, Mgr Latulippe, MM. Genest, A.-T. Charron, l'abbé Séguin, du Nouvel-Ontario, le Père Lebel, Jésuite, l'abbé Côté, de Chelmsford, M. Séguin, avocat d'Ottawa, et autres.

M. Genest a relaté les démarches faites par l'association auprès du gouvernement Whitney et s'est prononcé en faveur d'une grande fermeté dans la revendication des droits scolaires de la population de langue française. M. Genest a fait adopter une résolution approuvant l'attitude de résistance de l'Association d'Education.

M. J.-U. Vincent a plaidé en faveur d'une campagne d'éducation sur la question de nos droits scolaires auprès de la population anglaise.

A la suite de son discours, une proposition a été adoptée en faveur de cette idée.

Une motion proposée par M. Boutet a été adoptée, à l'effet d'engager les Canadiens-français à donner une signification patriotique à leur travail et à leur vote dans le domaine politique.

M. A.-T. Charron a fait un brillant exposé de l'oeuvre accomplie par l'Association d'Education au cours des deux dernières années.

Tous, dit-il, ont mis la politique et les intérêts privés de côté pour faire la lutte dans l'intérêt général.

Le R. P. Lebel, l'abbé Côté ont préconisé la ligne de conduite tenue par l'exécutif en ce qui concerne l'attitude des Canadiens-français dans la question des règlements scolaires.

Une motion approuvant le projet de règlement scolaire proposé au gouvernement de Toronto par les délégués de l'Association et de la Commission Scolaire d'Ottawa a été adoptée.

M. C.-S.-O. Boudreault, président de l'Association d'Education, a décliné l'honneur d'une candidature à la ré-élection en faveur de M. A.-T. Charron. M. Samuel Genest s'est effacé également en faveur de M. Charron qui a été déclaré élu par acclamation aux applaudissements de toute la convention.

Ont aussi été élus par acclamation, MM. Jacques, de Windsor, 1er vice-président; M. l'abbé Raymond, 2e vice-président; M. Serre, de Sturgeon Falls, 3e vice-président; M. Esdras Therrien, trésorier. Cinq directeurs de la ville d'Ottawa ont aussi été élus. Ce sont: MM. Samuel Genest, J.-U. Vincent, J.-W. Ratté, J.-M. Lemieux et J.-A. Lacroix.

M. l'abbé Lécuyer, curé de Verner, a fait voir les dangers de l'esprit de parti dans une fort jolie conférence.

Une résolution a été adoptée avec enthousiasme remerciant le Dr Freeland et M. Armstrong de leur bonne et active sympathie en faveur de la cause des Canadiens-français.

Une résolution a aussi été adoptée, recommandant l'établissement de caisses populaires dans toutes les paroisses, remerciant M. le commandeur Alphonse Desjardins pour son travail patriotique et recommandant qu'une demande soit faite au gouvernement fédéral d'appeler M. Desjardins à siéger au Sénat comme récompense de son dévouement au service du pays.

AU COLLEGE

AUTOUR DE LA Ie

Trait d'héroïsme. Ce ne sont pas des *cotons* que nos joueurs de rouret; ils sont braves et ont les jarrets fermes, allez! Les voyez-vous sur la glace trépigner d'impatience en attendant de se mesurer avec les Pharmaciens? Puis dans la mêlée regardez-les ricocher agilement à travers les coups ennemis pour aller porter, de leurs bâtons habiles, la rondelle foudroyante dans le but des adversaires!

Mais qu'y a-t-il? Au plus fort de la mêlée, deux de nos joueurs se retirent près du rempart. C'est Decosse et Roy! Un accident, sans doute! Justement, je vois Roy qui essaye de remettre le poignet que Decosse s'est demis ou cassé.—Mais la charge a sonné, les ennemis s'avancent sur notre camp, la garde plie; elle va être enfoncée et le but sera bombardé! Alors, comme Walhubert à Austerlitz, Decosse doit avoir dit à Roy: "Va combattre, Léon, je peux mourir tout seul", car Léon partit aussitôt. Cependant, Decosse ne mourut pas et combattit jusqu'à la fin. Il vit la victoire! Quand on lui demandera où il s'est fracturé l'os du poignet, il pourra répondre: "C'était à Austerlitz"! Et l'on dira: "C'était un brave"!

* * *

Et d'une! Après d'énergiques efforts pour montrer leur savoir-faire, les Pharmaciens ont dû reconnaître qu'ils avaient reçu une leçon sur la manière d'administrer des pilules. Ils ont bien réussi à nous en passer trois; mais en revanche, nos gars se sont permis de leur en servir une boîte numéro huit. Nous souhaitons à nos joueurs de faire aussi bien, cet après-midi.

* * *

Et de deux?? C'est donc aujourd'hui que nous allons batailler avec la 1ère section des Fédérés, c'est-à-dire les United A. Nous y allons le coeur palpitant d'espoir mais un peu aussi de crainte. Ces Fédérés ont quatre séniors sur leur équipe. Cependant, cette légère crainte n'ébranle pas notre courage. Au contraire, elle va nous stimuler à combattre avec ardeur et prudence jusqu'à la dernière minute. Si nous gagnons aujourd'hui, nous pouvons entr'ouvrir l'oeil gauche et lorgner l'emblême du championnat. Une autre victoire, mardi prochain le 27, nous permettra d'ouvrir l'oeil complètement; et c'est remplis d'un ferme espoir que nous attaquerons les United B et les St. John's. Quand nous aurons vaincu ces deux derniers adversaires, nous pourrons admirer, de nos deux yeux bien ouverts, l'emblême du championat. Car les autres adversaires ne sont pas dangereux.

Mais si nous perdons aujourd'hui et mardi prochain, fermons les deux yeux et disons comme dans la fable: Adieu...

Mardi prochain, nous ferons face aux Schools. De rudes adversaires! Nous en savons quelque chose; ce sont eux qui, l'an dernier, nous ont enlevé le championnat, quand nous croyions le tenir. Nous verrons s'ils peuvent nous jouer le même vilain tour, cette année.

* * *

Dans les buts. Jeudi, dernier, Euclide s'est fait gros, très gros.. extérieurement, bien entendu. Avec trois paires de jambières, quatre chandails et un plastron bien bourré, il se crut assez large pour boucher complètement les buts. Malheureusement, il restait encore un petit espace libre; et la rondelle sut trouver ce petit espace pour se loger deux fois dans le filet. Euclide pestait, ne comprenant pas pourquoi la vilaine rondelle s'acharnait contre lui plutôt que contre son vis-à-vis de l'autre bout, le petit Thomas.

Toutefois, Euclide n'est pas à blâmer pour la perte de cette partie. Il a fait son gros possible pour boucher les buts.

* * *

C'était lui! L'autre jour, grand émoi sur le patinoir. Les exclamations partaient de tous côtés: "Oh! ah! pas possible! est-ce un rêve?" Quel évènement extraordinaire s'était-il produit? C'est Anatole qui avait chaussé ses patins et exhibait son agilité. La surprise des patineurs s'explique. Anatole, charmé par son violon, ne s'était pas aventuré sur la glace de temps immémorial. Mais, après quatre mois de philosophie, Anatole, en bon philosophe, a tiré la conclusion qu'un peu de vie sportive fait du bien. Avis aux jeunes.

* * *

Gains et pertes. Plusieurs anciens ont jugé à propos de ne pas revenir au Collège, après les vacances du Jour de l'An. Je suppose que cette décision n'a pas été prise à la légère et qu'ils ont mûrement réfléchi aux conséquences de leur acte. Ils sont si nombreux ceux qui regrettent d'avoir quitté le Collège trop tôt! Dix-neuf anciens ont donc décidé de tenter fortune ailleurs. Vingt-quatre nouveaux sont venus les remplacer. Actuellement, nous sommes 346 qui suivons les cours du Collège: 44 au cours universitaire; 135 dans les classes de grammaire; 30 au cours commercial; 137 aux cours préparatoires.

* * *

Découverte récente. Vendredi passé, au cours d'une classe de physique, un élève a découvert une substance nouvelle. C'est une gomme très précieuse que le découvreur a baptisée *Gotta Purca.* Il y a des richesses immenses à faire dans l'exploitation de ce produit! Les actionnaire de la cie naissante sont priés de s'adresser à M. Georges Laflèche à qui revient le mérite d'une telle découverte.

* * *

Bonne et heureuse année! Quoique les Normaliennes et Normaliens de 1913 soient dispersés et ne forment plus *école,* j'espère qu'ils n'ent sont pas moins unis au Collège, comme d'ailleurs ils et elle l'ont toujours été. Je fais des voeux pour que notre éloignement réciproque ne fasse de resserer les liens de notre *union ancienne.* A ce titre de membres de *l'union,* élèves du Collège, je crois qu'il sied de proposer aux Normaliens et Normaliennes un vote de bonheur et de propspérité pour l'année 1914. En lisant ces lignes évocatrices du passé, leur coeur *bondira,* j'en suis sûr!

KRAFCHENKO EST REPRIS

L'audacieux bandit tombe aux mains de la police. Son avocat et plusieurs complices arrêtés. Comment le complot s'était formé.

Sérieusement blessé dans son évasion de la station de police, pratiquement incapable de se défendre, l'assassin présumé d'Arnold, gérant de la banque Montréal, à Plum Coulee, a été repris par la police dimanche soir dans un appartement de la rue Toronto. Auparavant la police avait arrêté l'avocat de Krafchenco, Percy Hagel, le garde Reid, John Buxton, un ami de Hagel. En même temps qu'elle reprenait Krafchenko, elle arrêtait Westlake qui l'abritait sous son toit. Tous sont accusés d'avoir conspiré pour faire évader Krafchenko.

Comme il arrive dans tous ces complots c'est la trahison d'un des conspirateurs qui a tout révélé et permis à la police de trouver les coupables.

* * *

Le génie diplomatique de la police s'est manifesté dans les préliminaires de l'arrestation.



Le chef de la police, le sous-chef de police et deux autres officiers marchèrent revolver au poing vers la chambre de Krafchenko, s'attendant à une lutte mais escomptant aussi qu'il ne ferait aucune résistance.

Le chef frappa à la porte, disant: "Es-tu là, Jack?"

—Est-ce vous, chef? demanda le farouche meurtrier en s'éveillant.

—Oui, c'est moi, Jack, répondit le chef.

—Es-tu pour te battre? demanda alors Stodgill, chef des détectives.

—Oh! tu es là aussi, Stodgill! dit Krafchenko, reconnaissant la voix du chef des détectives.

—Oui, nous sommes quatre, dit Stodgill, et trois prêts à enfoncer la porte.

—Très bien, répondit Krafchenko. Entrez.

Et les quatre braves gendarmes, après cet émouvant entretien pénétrèrent, revolver au poing, dans la chambre de Kraf et s'en emparèrent. Sans lui mettre les menottes, ils le conduisirent à la prison provinciale.

Le prisonnier est très souffrant. En s'évadant de la station de police, il s'est infligé de graves blessures à la jambe et au dos. La corde qui l'aidait à descendre du troisième étage s'était rompue dès le départ et il a du faire une chute de trente pieds.

* * *

Voici le sommaire des derniers exploits de Krafchenko.

Le 3 décembre 1913: Attaque de la banque Montréal à Plum Coulee, en plein jour. Le gérant Arnold est tué en poursuivant le voleur. Krafchenko est soupçonné immédiatement. Il s'échappe en automobile de Plumn Coulee.

Décembre 10. Krafchenko est arrêté facilement par la police dans une maison de l'avenue Collège, Winnipeg.

Décembre 29. Commencement de l'enquête préliminaire.

Janvier 9. Krafchenko condamné à subir son procès.

Janvier 10. S'échappe de la station de police.

* * *

Il est maintenant établi que Reid a machiné tout le complot. C'est lui qui a fourni au bandit la corde, le revolver et la clé.

* * *

La police connaîtra certainement tous les dessous du complot. Chacun des conspirateurs s'empressent de dire ce qu'il sait dans l'espérance que la justice en tiendra compte et lui sera clémente.

* * *

Tous les conspirateurs peuvent être envoyés au pénitencier pour vingt et un ans. Une punition maximum de sept ans peut être imposée à celui qui aide quelqu'un à s'évader. De plus dans le cas actuel chacun des conspirateurs peut être accusé de parjure. Pour ce [illegible], le maximum est de quatorze ans.

* * *

Percy Hagel a offert des cautions au montant de $20,000 pour être temporairement remis en liberté, mais la cour a refusé.

LA PROTECTION DES ENFANTS

Le travail accompli durant les derniers douze mois. Rapport complet de M. Théo. Bertrand, sécrétaire

Saint-Boniface, Man.,
le 5 janvier 1914.

Au Président de la Société Saint-Adélard pour la protection des Enfants,

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport des opérations de la Société Saint-Adélard pendant l'année 1913.

Depuis mon dernier rapport, en date du 10 janvier 1913, la Société a reçu 117 enfants qui lui ont été confiés par le Tribunal compétent, excepté dans le cas de trois enfants de la même famille dont le père n'a pas voulu abandonner le contrôle légal et s'est engagé à payer pour l'entretien.

Sur ce nombre de 117, il y a 54 filles et 63 garçons venant des localités suivantes, savoir:

Winnipeg, 58; Springfield, 2; Ritchot, 2; Prince Albert, 2; Union Point, 1; Gimli, 1; Inconnu, 1; Saint-Boniface, 21; Saint-Vital, 1; Edwards Point, 4; Sandilands, 2; Saint-Adélard, 2; Moosomin, 1; Saint-Pierre, 1; Le Pas, 1; Saint-Laurent, 1; Rosedale, 3; Morris, 1; Sutherland, 1; Otterburne, 4; Orillian, Ont., 1; Saint-Charles, 1; High Bluff, 1; Saint-Raymond, 3; Port Arthur, 1.

Les chiffres ci-haut montrent que Winnipeg fournit environ la moitié des enfants. Un certain nombre de ces enfants ont été placé dans des familles catholiques, et les autres, suivant leur sexe et leur âge, dans les institutions religieuses suivantes: Soeurs de Miséricorde; Soeurs du Bon Pasteur; Hospice Taché; Soeurs Bénédictines; Orphelinat Saint-Joseph et Clercs Saint-Viateur, Otterburne.

J'ai visité ces différentes institutions et je n'ai qu'à les louer de leur bonne volonté et de la manière dont nos enfants sont traités. Il est à regretter cependant que l'Orphelinat Saint-Joseph ne puisse admettre tous les sujets que nous pourrions lui envoyer, à cause du manque d'espace.

La Société a reçu et placé depuis sa fondation en 1905 jusqu'au 31 décembre 1913, 386 enfants.

Sont actuelllement en adoption dans de bonnes familles, 65.

Placés à l'Hospice Taché, 25.

Placés chez les Soeurs de la Miséricorde, 31.

Placés chez les Soeurs du Bon Pasteur, 5.

Placés chez les Soeurs Bénédictines, 3.

Placés à l'Orphelinat Saint-Joseph, 21.

Placés chez les Clercs Saint-Viateur, 20.

Les autres sont ou morts, ou sortis dans le monde ou libérés par ordre du Tribunal, ou remis aux parents sous surveillance.

Je [illegible] remarquer que les demandes d'adoption sont pour des jeunes enfants jusqu'à deux ou trois ans, et pour ceux de 10 ans en montant. Je ne crois pas avoir reçu une seule demande dans les âges intermédiaires.

Nos finances sont loin d'être en rapport avec l'étendue de nos opérations. Nous devons des sommes considérables à nos institutions et nous ne pouvons payer à moins de créer des ressources. J'ai essayé de mettre en pratique la section 14 du Chapitre 22 des Statuts Refondus de Manitoba. J'ai envoyé des comptes, à raison de 25 cents par jour, aux Municipalités d'où nous sont venus les enfants. Je me suis d'abord adressé à Winnipeg, représentant que depuis 1905 jusqu'au 31 décembre 1912, notre Société avait reçu au-delà de cent de leurs enfants et que la ville n'avait jamais rien payé. J'ai suggéré que pour le passé elle payât une somme raisonnable et qu'à partir du 1er janvier 1913, la Société avait l'intention de se prévaloir de la dite section 14. Rien de définitif n'a encore été fait. Au commencement de décembre dernier, j'ai envoyé un compte pour les onze premiers mois de l'année se montant à $3,921.50. On n'en a pas encore accusé réception. J'ai aussi envoyé des comptes à la ville de Saint-Boniface, $977.00—et aux autres Municipalités intéressées pour des montants moindres, et je m'attends à recevoir quelque chose de ces Municipalités. Mais, ces moyens ne seront pas suffisants pour rencontrer nos dépenses et je suggère d'exercer une pression sur le Gouvernement pour faire augmenter considérablement notre octroi, qui jusqu'à présent n'a été que de $250 par année. Je suggère aussi de recruter des membres en quantités et de leur faire payer une contribution annuelle. Notre oeuvre en est rendue à un tel point de développement qu'il est impossible de compter entièrement pour la faire fonctionner, sera le seul dévouement de ses membres, et il est urgent de se procurer les services d'une personne active qui devra y consacrer tout son temps.

S'il était possible de faire établir à Winnipeg ou même ici une Société spéciale pour prendre soin des enfants d'origine slave, cela aurait pour effet de nous décharger du tiers environ de notre besogne actuelle et les enfants euxmêmes en bénéficieraient davantage.

(Signé) *Théo. Bertrand,*
Secrétaire.

CURE DE ST-EDOUARD

M. l'abbé Lee, de Transcona, est nommé à ce poste.

M. l'abbé Lee, curé de Transcona, a été nommé curé de la paroisse de Saint-Edouard, Winnipeg. Il succède à l'abbé Gerritsma qui quitte le diocèse de Saint-Boniface pour des raisons de santé.



Les paroissiens de Transcona regretteront beaucoup le départ de leur curé. Grâce à son talent et à son énergie, ils avaient pu s'organiser.

La paroisse de Saint-Edouard est de langue anglaise.

CURE DE TRANSCONA

M. l'abbé Bélanger, curé de Selkirk, Man., succèdera à M. l'abbé Lee, promu à la cure de Saint-Edouard, Winnipeg. L'abbé Bélanger est le premier prêtre du diocèse né au Manitoba.

IMPOSANTES FUNERAILLES

Catholiques et protestants rendent un dernier hommage à Sir Joseph Dubuc.

Les funérailles de Sir Joseph Dubuc, ancien juge en chef du Manitoba, ont eu lieu jeudi dernier en la cathédrale de Saint-Boniface. Elles furent les plus imposantes qu'on ait vues.

Le cortège funèbre quitta la résidence de M. L.-H. Bourgonin, 156 rue Edmonton, où était exposée la dépouille mortelle, un peu après neuf heures, pour se rendre à la cathédrale. Plus de cent voitures furent nécessaires pour transporter tous ceux qui suivirent le corbillard. De nombreux tributs floraux avaient été envoyés à la famille Dubuc. A la cathédrale, pleine comme aux jours des grandes cérémonies religieuses, Mgr l'Archevêque reçut le corps. Il officia lui-même assisté de Mgr Cherrier, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, du R. P. Portelance, o.m.i., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, du R. P. Allard, o.m.i., vicaire-général, et du R. P. Blain, s.j. Après le service très impressionnant, Mgr l'Archevêque de son trône prononça l'éloge funèbre de l'illustre défunt. Il parla en français et en anglais. Il rappela les grandes qualités de Sir Joseph Dubuc. Il fait voir l'homme juste, bon, patriote et foncièrement catholique. Il souligne l'hommage que rendent à sa mémoire les nombreux assistants dont plusieurs sont protestants.



L'inhumation eut lieu immédiatement après le service dans le cimetière, en face de la cathédrale.

* * *

Catholiques et protestants ont tenu à rendre un dernier hommage au grand citoyen qui disparaissait.

Les porteurs furent Sir Roblin, premier ministre du Manitoba, Sir Daniel McMillan, le juge Richards, le juge en chef Mathers, Sir William Whyte, Sir Hugh John Macdonald, le juge Prendergast et le capitaine F.-E. Gauthier.

L'Université du Manitoba était représentée par le président McLean, Rev. Baird, Dr J.-R. Jones, Canon Murray, Dr D. McIntyre, E. Loftus, M. E.-D. Martin et le Dr F. Allen. Parmi les représentants du barreau nous avons remarqué MM. W.-J. Tupper, A.-J. Andrews, I. Pitblado et W.-A. Taylor.

Le Conseil de ville de Saint-Boniface était représenté par le docteur Lachance, maire, tous les échevins et le secrétaire-trésorier, M. J.-B. Côté.

La plupart des citoyens de langue française de Winnipeg assistèrent aux funérailles. Une nombreuse délégation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg dont Sir Joseph Dubuc était le président honoraire y représentait cette société.

Tous les drapeaux flottaient en berne à Saint-Boniface. Et en signe de respect, les bureaux municipaux furent fermés l'avant-midi.

* * *

Le Barreau et la législature ont voté des résolutions de sympathies. A la chambre provinciale, Sir Roblin a fait un éloge ému de Sir Joseph Dubuc.

ST-BONIFACE

M. le docteur Lachance, maire, a donné une réception aux élèves du professeur Dayen. Ces élèves, à l'exception d'un, sont de langue anglaise. Ils étudient le français sous la direction de M. Dayen. Ont été reçus par le maire Lachance, M. et Mme J.-S. Wilbert, M. et Mme F.-H. Wood, Mme A. Burnstead, Melle R. Horn, Melle Christine Cornelius, Melle Jennie McKeag, Melle Anna Roye, M. Savard. Il y eut chant, musique et récitation en français par les élèves anglais.

* * *

La compagnie J. Thomson a comparu, hier matin, devant le magistrat Turenne sous l'inculpation d'avoir enlevé de l'hôpital un corps sans permis. Reconnue coupable, elle a été condamnée à $10 d'amende, plus les frais.

* * *

L'abbé Roy, du Petit Séminaire, sera ordonné prêtre le 8 février prochain.

* * *

Mercredi et jeudi derniers, Camille Van Roose, l'un des assaillants de A. Beaupré, un compatriote. Trouvé coupable, il a été condamné à $20 d'amende plus les frais ou 2 mois de prison.

Les quatre autres accusés subissent aujourd'hui leur procès.

* * *

Mgr Mathieu, évêque de Régina, et son secrétaire, l'abbé Marois, étaient de passage ce matin. Ils se rendent à Québec.

* * *

Mgr Béliveau revient ce soir du congrès des Canadiens-français d'Ontario, à Ottawa.

* * *

Le docteur Bonin, de Sainte-Agathe, était hier de passage à Saint-Boniface.

* * *

CONCERT

La fanfare LaVérendrye donnera, mardi, le 20 janvier 1914, dans la salle de l'Ecole Provencher, un concert et une partie de cartes. Voici le programme qu'on y exécutera

En marche—Pas reduoblé—*F. Boisson*—Fanfare.

Poète et Paysan—Ouverture (Piano-, *C. T. Suppe*—Melle Clarisse Dion.

Marche Progressive—*A. T. Worthington*—Orchestre.

Duo pour Cornet et Baryton—*L.-P. Laurendeau*—Fanfare.

Silver Threads amongst the Gold—*H.-P. Danks*—Mme L. Rochon.

Marche du Cortège Royal (de Si j'étais Roi)—*A. Avam*—Choeur de la Cathédrale.

The Thoroughbred—Marche, *H. Engleman*—Orchestre.

Face to Face—Sacred Song, *Herbert Johnson*—Paul Taillefer, ténor.

The Charger—Galop, *L.-P. Laurendeau*—Fanfare.

Directeur, Prof. Salé.

Pianiste, Melle A. Beaudry.

Le piano a été gracieusement fourni par la John Little Piano Agency.

Cadeaux gracieusement offerts par l'Hon. Jos. Bernier.

Il y aura Concert Sacré, au profit des Orphelines, donné par la Fanfare LaVérendrye dans la salle de l'Hospice Taché, dimanche, 1 février 1914, à à 8.30 P. M. Tous sont invités.

Collection à la porte.

* * *

La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité à une assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface:

Proposé par M. Adrien Potvin, secondé par M. Alexandre Larivière.

"Que tous les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface ont appris avec un vif regret la mort de Sir Joseph Dubuc, ex-juge en chef de Manitoba, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste et durant de longues années citoyen de Saint-Boniface. Que la Société offre ses condoléances à Lady Dubuc et à la famille éplorée."

"Que copie de cette résolution soit envoyée à la famille et à la presse."

Des messes de Requiem ont été chantées au Collège et à la Maison Vicariale pour le repos de l'âme de Sir Joseph Dubuc.

AU CERCLE PROVENCHER

Le Cercle Provencher a repris dimanche ses travaux du deuxième semestre. La conférence donnée par le P. Directeur traitait de la Caisse Populaire dont M. le Commandeur Desjardins est l'apôtre zélé dans l'Est. Le conférencier nous fait remarquer au début de son travail que cet organisme a aussi un apôtre manitobain dans la personne de M. l'abbé St-Amant, curé de Saint-Jean-Baptiste qui a fondé lui-même une caisse prospère dans sa paroisse. Il exprime en passant le regret que la campagne menée dans la *Liberté* par M. le curé de Saint-Jean-Baptiste, au sujet des mêmes caisses papulaires, n'ait pas eu plus d'écho dans nos centres français du Manitoba.

L'objet de la conférence est facilement saisi de tous les membres grâce à un petit tableau schématique mis sous leurs yeux, et ce qui le prouve bien, ce sont les questions intelligentes des jeunes dans la discussion.

En s'occupant ainsi de questions sociales, le Cercle se conforme aux directions données dans dans les deux derniers congrès annuels de l'A. C. J. C.

Ajoutons que la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a pris en main la cause des Caisses Populaires et qu'elle a résolu d'en fonder une dès cette année. Le Cercle Provencher la félicite de son initiative et il est convaincu qu'elle fera ainsi un bien immense à la classe auvrière de notre ville.

AU SACRE COEUR

Les parties de pedro de la 7ème série ont commencé mardi dernier à 8 heures du soir dans les salles du Sacré-Coeur de Winnipeg, et elles se continueront tous les mardis. Cette première soirée a été charmante. Les prix offerts par MM. J.-O. Morin et Aug. Lalonde ont été gagnés, celui des dames par Mme V. Rho, et celui des messieurs par M. J.-A. Marleau.

Les prix de série offerts par MM. L.-P. Brunel et Jules Duc, sont un gilet en soie fait sur commande par notre excellent tailleur M. Brunel et une étole en fourrure sortant de la maison Brento et Cie. Ne manquez donc pas d'assister à ces réunions pour avoir la chance de gagner ces magnifiques objets.

* * *

M. Ed. Proulx qui était gravement malade à l'hôpital de Saint-Boniface est retourné chez lui complètement rétabli.

* * *

M. l'abbé Lee, le nouveau curé de Saint-Edouard, était de passage au presbytère samedi.

DANS CARILLON

Jeudi dernier, les libéraux du comté de Carillon, réunis en convention à Saint-Pierre, Man., ont choisi comme porte-étendard à la prochaine élection provinciale M. Thomas H. Molloy. Le choix a été unanime. Dans ses remerciements, M. Molloy a déclaré qu'il approuvait les différents articles du programme de son parti.

SAINT-VITAL

M. Guillaume Dumas a été opéré pour l'appendicite, mercredi dernier, par le docteur Lachance. Il est en pleine voie de rétablissement.

INCENDIES A MONTREAL

Montréal, 14.—Un terrible incendie, dont les pompiers n'ont pu arriver à se rendre maîtres qu'après un combat acharné de plusieurs heures, a sérieusement menacé le centre de Montréal et la fameuse cathédrale de Notre-Dame.

Le feu, qui s'était déclaré dans une maison de quincaillerie en gros, ne tardait pas à se propager aux immeubles voisins; les pompiers s'employèrent courageusement à circonscrire l'incendie qui menaçait de prendre des proportions inquiétantes. Les flammes léchaient déjà les murs de la cathédrale.

Plusieurs pompiers furent atteints par le froid (25 degrés au-dessous de zéro Farenheit) et durent être soignés dans des maisons voisines.

Les dégâts sont estimés à $500,000.

La cathédrale de Notre-Dame a 225 pieds de long sur 134 de large. Les deux tours mesurent 227 pids; dans l'une d'elles se trouve une cloche pesant 29,400 livres, dans l'autre se trouve un carillon très renommé.

La cathédrale peut contenir 10,000 personnes.

Les abus inévitables sont des lois de la Nature.

* * *

Nous n'avons pas droit de rendre misérables ceux que nous ne pouvons rendre bons.

AVIS.

Avis est par les présentes donné qu'à la prochaine session du Parlement du Canada une demande sera faite de la part de la Continental Fire Insurance Company of Canada à l'effet de rétablir par une loi et de lui continuer tous les pouvoirs accordés à la compagnie par le chapitre 68 des Statuts du Canada de 1911, de confirmer les transactions de la compagnie, de lui accorder une extension de temps de deux ans, à compter du 1er juillet 1914, durant laquelle la compagnie pourra obtenir l'autorisation de faire des affaires.

Hull, Sparling et Sparling,
Winnipeg, Man.

Ce 5 janvier 1914.